

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

L'HABILITE AUX FONCTIONS MUNICIPALES.

La chambre a étudié mardi le bill intitulé : "Loi modifiant les articles 227 et 228 du Code municipal concernant les personnes habiles ou inhabiles aux charges municipales". M. Hamel, député de Portneuf, tient à donner, au début, quelques explications relatives à ce bill dont il est le parrain.

"D'après l'article 227 du Code municipal, dit-il, on exige que les conseillers sachent lire et écrire couramment et que, en outre, ils sachent déchiffrer non seulement l'imprimé, mais aussi les manuscrits. C'est pourquoi je propose que le paragraphe 12 soit modifié par ces mots : "Quiconque ne sait ni lire ni écrire ; il n'est pas suffisant de savoir lire l'imprimé ou d'écrire son nom ou même savoir les deux pour exercer les fonctions de maire ou de secrétaire-trésorier." En d'autres termes, il devrait être suffisant que la qualification d'un conseiller se résumât simplement à lire et écrire, rien de plus. Quant au maire et au secrétaire-trésorier, le savoir devra être plus étendu. Voilà qui est assez clair, ce me semble.

"Il ne s'agit donc nullement, comme on l'a fait entendre, faute de renseignements suffisants, de retrancher l'obligation de savoir lire et écrire, mais uniquement d'être moins exigeant quant au manuscrit.

"La raison de cette demande, c'est que beaucoup de braves et intelligents citoyens des centres ruraux refusent d'accéder au conseil par crainte de contestations. Il ne faudrait pas être plus sévère que dans les autres provinces, Ontario, par exemple, où cette chose n'existe pas.

—C'est peut-être parce que l'instruction est plus répandue chez nous ? dit en plaisantant l'hon. M. David.

—Je sais bien que grâce au dévouement de l'honorable secrétaire provincial, répond M. Hamel, l'instruction est beaucoup plus répandue qu'autrefois et que la qualification morale ne sera plus une cause de difficultés dans un avenir très prochain ; mais ceux de l'autre génération, qui ont aujourd'hui 40 ou 50 ans, n'ont pas joui des avantages éducationnels du régime actuel. C'est à ceux-là que je pense, quand je demande l'adoucissement de la loi.

Quant à la qualification foncière, je crois qu'on ferait disparaître bien des inconvénients en remplaçant, dans l'article 228, les mots "quatre cents piastres, déduction faite de toute charge imposée sur tels biens-fonds, ainsi que tous privilèges et hypothèques enregistrés sur tels biens-fonds", par les mots suivants : "six cents piastres, quels que soient les charges imposées et les privilèges et hypothèques enregistrés sur tels biens-fonds".

MM. Langlais, député de Témiscouata, et Richard, député de Verchères, firent quelques remarques sur la proposition de M. Hamel, puis, M. Damien Bouchard exprima ses vues :

"Je ne partage pas l'opinion du député de Portneuf, dit-il, sur le degré d'instruction des conseillers. Par le présent texte de loi, on a voulu justement éviter les procès qui naissent d'une rédaction trop vague. On a voulu bien établir, en la législation, ce que signifiait vraiment "savoir lire et écrire". On discutait trop facilement pour établir si un homme qui ne lisait que le journal et ne traçait que son nom était qualifié pour être conseiller. Je crois que le texte actuel devrait rester. Il ne faut pas faire machine en arrière. On nous compare à l'Ontario. Ne sais-on pas que, dans cette province, l'instruction obligatoire existe depuis trente ans ? (Rires dans l'assemblée.) Pour l'amendement à la qualification foncière, je crois bien fondé en ce sens qu'il simplifie. Ainsi, une rente sur une terre n'est pas une hypothèque. Le régime présent peut diminuer la valeur estimée de notre propriété et nuire ainsi au crédit de notre province."

Ici, M. Ouellet, député de Dorchester, intervient :

"Je vois que les opinions sont partagées au sujet de la qualification morale, dit-il. Personnellement, je suis d'avis que lire couramment et signer son nom devrait suffire à un conseiller. Je conseillerais toutefois de modifier encore l'amendement pour qu'il soit plus clair, quand il ira devant le comité des affaires municipales.

"J'approuve entièrement la modification proposée à la qualification financière."

—M. Bouchard vient de déclarer qu'il ne serait pas opportun de faire machine en arrière, intervient l'hon. M. Patenaude. Je crois qu'il a raison. Je préfère le texte actuel en ce qui concerne le maire et le secrétaire-trésorier. Quant aux conseillers, pourquoi changer la loi pour eux, alors que la chose est acceptée de tous et que la province y est habituée ? Je crois qu'il ne faut pas insérer le changement dans nos statuts. Laissons le texte tel qu'il est, et, avant bien des années, il ne sera aucunement difficile de trouver des hommes qualifiés pour toutes ces fonctions. De même, l'article de la qualification foncière est une sauvegarde. A mon sens, il suffirait de le rendre plus clair encore pour qu'il ne puisse plus donner prise à tant de procès.

—Je crois qu'il n'y a pas objection à adopter ce bill sur division et de le renvoyer au comité du code municipal, déclare l'hon. M. Tascheau.

L'avis du premier ministre prévalut.

ET APRES HERRIOT ?

Le débat sur l'ambassade de France auprès du Saint-Siège se continue à Paris. Il n'est pas encore certain si elle sera maintenue ou supprimée. La question, une fois résolue au Palais Bourbon, sera re-

prise, au Luxembourg, les crédits de l'ambassade n'ont pas été ajoutés au projet de budget préparé qui n'en fait pas mention. Il nous semble, de prime abord, qu'avec un exécutif sectaire à Paris même, le gouvernement français ne se soucie guère d'utiliser l'ambassade pour continuer la mission de la France dans le monde : seconder la papauté dans l'extension de la catholicité. Donc l'ambassade ne sert plus que d'intermédiaire pour les affaires de régie interne et nous sommes portés à croire qu'on l'utilise pour exercer une pression sur certaines décisions de la cour de Rome que Rome ne se sert de la nonciature pour intervenir auprès du Quai-d'Orsay. Le protectorat des chrétiens dans le Levant et en Extrême-Orient ne dit plus rien à des hommes tels que ceux qui président aux destinées politiques de la France ; Clémenceau, par ailleurs si grand Français, n'a pas réalisé l'avantage considérable qui résultait indirectement de cette protection exercée à si peu de frais ; Poincaré lui-même ne paraît pas y avoir attaché l'importance qu'il convenait, même au lendemain d'une guerre qui permettait à son gouvernement de reprendre toute la part d'emprise du kaiser allemand. Les hommes de la secte, qui ne pensent et jurent que par les grands principes depuis un siècle, ont la vision obnubilée par leur mépris (ou leur haine) de tout ce qui est catholique, et ils en sont venus à se croire réellement progressifs s'ils collaborent hors de chez eux à "l'émancipation" des peuples de toute influence spirituelle, à la laïcisation des masses, à leur libération de tout ce qu'il leur plaît d'interpréter comme un joug dogmatique. Ainsi bien n'a-t-on que mollement lutté à Lausanne en faveur des écoles françaises du Levant : les délégués de l'Occident ne félicitaient-ils pas le secret le ghazi d'Angora du "courage" qu'il mettait à "rationaliser" l'éducation des populations scolaires de Turquie ? Le Turc leur paraissait dès lors un esprit supérieur.

Et ainsi aux Indes, en Perse, en Chine. On n'a pas senti dans le monde politique de Paris, que l'abandon plus ou moins consommé des chrétientés d'extrême-Orient était la ruine de l'influence nationale. Les intérêts purement matériels s'en ressentiront, s'en ressentent déjà, mais l'on n'y voit pas plus clair. Des voix autorisées de religieux, de missionnaires, d'évêques ont donné à mainte et mainte reprises de salutaires avertissements. Ou bien on les a ignorés ou bien on les a écoutés comme on écouterait des réclamations inspirées par un intérêt tout personnel ou sordide. Dans ces conditions — qui durent depuis trente ans — l'utilité de l'ambassade et de la nonciature n'est plus qu'une minime partie de ce qu'elle pourrait et devrait être : il y manque cette cohésion d'une action commune en vue d'un développement à travers le monde de l'influence des deux pouvoirs mutuellement profitable à l'un et à l'autre et avantageuse à ceux sur lesquels elle est exercée. Si bien qu'ils ne sont pas rares ceux qui ont la suppression de l'ambassade préférable à son maintien du moment que le Quai-d'Orsay ne travaillait plus à seconder l'oeuvre du Saint-Siège et qu'il pouvait se servir de son établissement à Rome comme d'un instrument odieux de pression sur les officiers de la maison pontificale.

Qu'on relise les paroles de M. Briand en faveur du maintien de l'ambassade : y trouve-t-on autre chose qu'un désir manifeste de profiter de Rome comme on bénéficie d'une position à un poste avantageux d'observation ? Briand, pas plus que Poincaré, pas plus que Clémenceau, pas plus que Jonnard lui-même ont-ils manifesté la moindre disposition à seconder le Chef visible d'un monde chrétien en retour de sa bonne volonté évidente de seconder l'union française partout où la chose se pourrait opportunément ? Faut-il être surpris, dès lors, de constater la multitude d'évêchés, de vicariats, de préfectures apostoliques qui ont depuis quarante ans passé de chefs français à des allemands, américains, anglais, irlandais, italiens ? Le chef d'une église particulière — et par ce mot nous voulons désigner l'unité administrative, diocèse, vicariat, etc. — changeant de nationalité, tout le diocèse s'en ressent.

En vertu de sa mission, de son rôle séculaire, la France se doit d'être aux côtés du Saint-Siège, non seulement à Rome mais à travers le monde. C'est ce que comprend, avec l'élite du pays, la masse de la population française ; elle le comprend si bien qu'il n'y eut jamais la moindre récrimination lorsque la France dut par le passé intervenir pour assurer la protection des représentants autorisés de l'Eglise en pays infidèles. Mais c'est ce que ne comprend plus cette minorité de politiciens qui mène le pays et qui n'a d'autre norme que l'ambition et l'intérêt personnel ; ces gens sont aréligieux quand ils n'ont pas la haine et le mépris de toute religion. L'instruction laïcisée porte ses fruits : on a perdu non seulement la foi, mais le sens religieux théorique et pratique. La politique de l'ambassade devient dès lors rationnelle, comme au dehors elle paraît irrémédiable aussi longtemps qu'il n'y aura pas un renouvellement général dans le monde des dirigeants. On n'est pas fondé à le prévoir prochain.

Si M. Herriot, qui n'est qu'un vulgaire exécuteur des mots d'ordre dictés dans les Loges, si M. Herriot venait à disparaître momentanément du premier plan de la scène politique, que peut-on espérer de réellement meilleur à sa place ? M. Loucheur ? M. Painlevé ? Ils valent moins que lui. M. Briand ? Ce serait un pis aller. M. Briand n'est pas mieux disposé au fond que M. Herriot, mais il est plus dangereux, parce que plus habile. Il réalise l'avantage de maintenir l'ambassade pour calmer les catholiques qui se remuent ; il ne rejeterait pas l'appui qu'ils pourraient peut-être lui accorder comme ils le donnaient à l'ex-socialiste, le président Millerand. N'empêche qu'il ne saurait être un personnage de confiance. Pour lui comme pour Lloyd George, il est trop évident que l'intérêt propre prime tout ; l'un et l'autre sont capables de toutes les évolutions pour remonter aux cimes. Au point de vue du prestige extérieur de la France nation chrétienne, l'ambassade auprès du Vatican importe au premier chef ; au point de vue de la liberté et de la justice individuelle, le traitement des prêtres, des religieux, des professeurs de l'enseignement libre, sur un pied d'égalité avec les autres français, importe considérablement plus ; M. Briand est-il prêt

à donner cette liberté, cette justice et cette égalité de traitement ? Tant qu'il ne l'aura pas dit, tant qu'il n'aura rien fait dans ce sens, il restera suspect.

La cause initiale et fondamentale de la politique erronée de la France, qu'il s'agisse de l'évacuation de la Ruhr, des amitiés bolchéviques, de la rupture avec Rome, se trouve dans le vote néfaste du mois de mai dernier. L'électorat français s'est donné de mauvais représentants, et tant de ces mauvais représentants qu'il n'y a pas un seul homme honnête de valeur capable de constituer un cabinet de gens également honnêtes, capables et non sectaires, susceptible d'obtenir la majorité parlementaire. Il ne faudrait rien moins qu'une dictature : malgré les manifestations de l'Action française, personne ne suppose sincèrement qu'un coup d'Etat est possible et prochain. Le danger communiste, le péril de l'invasion peuvent seuls réformer l'union sacrée. Malheureusement, ce genre d'union un peu partout se fait par le sacrifice volontaire de ceux qui sont généralement malmenés. L'union sacrée, c'est l'agneau qui oublie la méchanceté du loup pour le tirer d'un mauvais pas. L'expérience démontre que le loup reste toujours loup, par le tempérament et la cruauté, et que le danger passé il n'a pas de mouvement plus spontané que de se tourner vers l'agneau afin de le dévorer.

(Le Soleil)

GLANURES

LES VOYAGES DE VOLTAIRE EN FIACRE APRES SA MORT.

Quand Voltaire mourut, le 30 mai 1778, on transporta son corps de Paris à Scellières, près de Troyes, où il devait être enterré. Le cadavre, revêtu d'un robe de chambre et la tête couverte d'un bonnet de nuit, fut assis dans un carrosse et transporté dans la nuit du 31 mai au 1er juin de Paris à Scellières. Ce premier carrosse était suivi par un deuxième carrosse, occupé par M. Dampierre de Hornoy, conseiller au parlement de Paris, son petit-neveu, et par deux autres parents du défunt.

Ne croirait-on pas qu'il s'agit là d'un scénario du Grand-Guignol ? Mais, d'après M. Raspail, dans un article du "Mercure de France", Voltaire devait, en 1814, faire un autre voyage en fiacre et cette fois en compagnie de Rousseau, car M. Raspail s'appuie sur une déclaration du bibliophile Jacob pour soutenir qu'en mai 1814, les bourbons à peine rentrés à Paris, auraient fait subrepticement emporter du Panthéon, où ils étaient alors, les ossements de Voltaire et de Rousseau qu'un fiacre aurait emportés à la barrière de la Gare, vis-à-vis Bercy. Là, Voltaire et Rousseau auraient été définitivement enterrés derrière une clôture en planches.

Et voilà qui, si c'était vrai, serait presque aussi impressionnant que l'autre histoire.

ANECDOTES SUR GABRIEL FAURE.

Alors qu'il était maître de chapelle à la Madeleine, Gabriel Fauré s'insurgea un jour contre un chanteur renommé qui, à son gré chantait très mal "L'Agnus Dei". La colère le gagnait insensiblement, quand un ami s'approchant de lui le calma en lui demandant la cause de tant de bruit.

—Cet animal, déclara Fauré, chante "L'Agnus Dei" comme un cochon.

Le curé de la Madeleine qui entendit le propos ne put s'empêcher de dire :

—Le mot est vif, mais c'est M. Gabriel Fauré qui a raison.

Gabriel Fauré a mis en musique "La bonne Chanson", de Paul Verlaine. Quand il la composa, le snobisme ne s'était pas encore attaché à Paul Verlaine et Gabriel Fauré dut abandonner ses droits d'auteur éventuels à l'éditeur pour qu'il publiât la musique et l'accompagnement au piano.

Depuis la vogue est venue et cette composition a rapporté plus de 100,000 francs... à l'éditeur.

LE "CHANT EHRHARDT".

La "Sozialdemokratie" publie le texte du "Ochant Ehrhardt", qu'entonnent dans leurs réunions les membres de l'organisation Consul et les étudiants pangermanistes et où sont célébrés les assassinats de Rathenau et du membre du Landtag bavarois Gareis.

En voici la traduction :
"Toi, brave Allemand, qui as abattu Gareis comme un chien, qui nous a délivrés d'un immonde socialiste, quelle lumière dans notre nuit !
"Et Rathenau n'a pas fait de vieux os ! Puisse-t-il griller en enfer !
"Hourra ! Hourra ! Hourra !
"Soyons en joie, et fendons le crâne de Wirth. Bientôt Wilhelm nous repoindra. Quand l'empereur sera de retour, nous ferons de Wirth un cul-de-jatte.

"Tac ! Tac ! Tac !
"Les coups de fusil crépiteront sur la canaille noire, rouge et or.
"Frappez dur sur Wirth. Frappez à la tête jusqu'à que son crâne éclate.
"Frappez dur sur Wirth. Frappez à la tête jusqu'à que son crâne par Dieu."

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Modifications dans le service des trains de passagers.
Commençant dimanche le 28 septembre. Des changements importants seront faits dans l'horaire de plusieurs trains venant au parant de St-Hyacinthe.

Montréal, laissera St-Hyacinthe à St-Hyacinthe — Montréal.
Train No 33, tous les jours, pour 5.41 a. m.

Train No 37, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.13 a. m., arrivera à Montréal à 8.33.

Train No 41, de Nicolet, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 9.43 a. m., arrivera à Montréal à 11.05.

Train No 23, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 2.45 p. m., excepté le dimanche.

Train No 45, pour Montréal à 5.00 p. m., passera tous les jours comme à présent.

Train No 115 pour Montréal, 8.20 p. m. le dimanche seulement, arrivera à Montréal à 9.40.

Train No 11, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.37 a. m., arrivera à Montréal à 11.59 a. m.

Train No 17, tous les jours, dimanche excepté, laissera St-Hyacinthe à 5.20 p. m., arrivera à Montréal à 6.05 p. m.

Train No 12, excepté le dimanche pour Island Pond, laissera St-Hyacinthe à 5.40 p. m.

Train No 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p. m.

Train No 57 p. m., tous les jours dimanche excepté et arrivera à Montréal à 7.20 p. m.

Montréal St-Hyacinthe à Richmond Portland.

Train No 16, tous les jours dimanche excepté pour Portland, quittera St-Hyacinthe à 10.25 a.

Train No 44, train local, laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a. m., dimanche excepté.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

Train No 38, laissera Montréal à 6.10 p. m. tous les jours excepté le dimanche et arrivera à St-Hyacinthe à 7.35 p. m.

Train No 42 excepté le dimanche, partira de Montréal à 5.20 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p. m.

Train No 24, tous les jours, laissera Montréal à 12.10 p. m., dimanche excepté.
E. O. PICARD
Agent pour la ville.

35 Laframboise, Tel. No 304
J. P. Lazure
Chef de gare, Tel. No 85.

LA SANTE DE LA FEMME A QUARANTE-CINQ ANS

Une époque critique où les Pilules Roses du Dr Williams sont un véritable bienfait.

A des époques spéciales une femme a besoin d'un remède pour régler sa provision de sang, ou sa vie sera une suite de douleurs et de souffrances. C'est dans de tels cas que les Pilules Roses du Dr Williams valent leur pesant d'or, car elles créent un nouveau sang, riche qui chasse les symptômes alarmants, que seules les femmes connaissent. Le meilleur sang qui provient de l'emploi de ces pilules renforce chaque organe vital et apporte la santé et le bonheur à la



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 6 mars, 1925 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 1 ST-PIE DE BAGOT à commencer le 1er juillet, 1925 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-PIE DE BAGOT et au bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU de l'ADMINISTRATEUR de DISTRICT.

Montréal, 23 janvier, 1925.

J. Taylor
Administrateur Intérimaire



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 6 mars, 1925 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 3 de ST-PIE DE BAGOT à commencer le 1er juillet, 1925 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-PIE DE BAGOT et au bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

BUREAU de l'ADMINISTRATEUR de DISTRICT.

Montréal, 23 janvier, 1925.

J. Taylor
Administrateur Intérimaire

femme. Ceci est amplement démontré par le cas de Mme G. Withulu, Arcola, Sask., qui dit : "Je suis l'une des nombreuses femmes pour lesquelles les Pilules Roses du Dr Williams ont accompli des merveilles. Il y a environ trois ans j'étais si faible que je ne pouvais pas faire mon ménage ou même marcher sans me sentir tout à fait épuisée. Le médecin me suggéra qu'une opération était le seul moyen qui pourrait me faire du bien, mais je refusai d'en subir une et je retournai à la maison presque désespérée. Mon mal était dû à l'état languissant du changement de vie. A cette époque je lus une annonce des Pilules Roses du Dr Williams et décidai de les essayer. Quand j'en eus pris six boîtes, il n'y avait plus de doute, qu'elles étaient exactement le remède dont j'avais besoin et avec leur emploi continu pendant quelque temps, ma santé était complètement revenue, et depuis ce temps j'ai toujours été en excellente santé. J'écris cette lettre dans l'espoir qu'elle incitera quelques femmes souffrantes à employer les Pilules Roses du Dr Williams et à recouvrer la santé."

Ces pilules sont vendues par les marchands de remèdes ou elles seront envoyées par la poste à 50 cents la boîte en écrivant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ENTREE DE L'ENFANT A L'ECOLE

Nous lisons dans le "Bulletin Sanitaire", l'entrefilet suivant, concernant la préparation que doit subir l'enfant s'il veut retirer le plus d'avantage possible de sa présence en classe :

"L'enfant que l'on destine à l'école devrait au préalable subir une préparation qui lui permette de retirer le plus d'avantage possible de sa présence en classe. On ne doit pas envoyer un enfant à l'école dans l'unique but de s'en débarrasser, ou simplement parce qu'il a l'âge scolaire ; il faut avoir un mobile plus élevé, et exiger que l'enfant qui va s'asseoir sur les bancs

de l'école enrichisse son intelligence des connaissances des lettres et des sciences dont personne aujourd'hui ne saurait se passer.

Pour atteindre ce but, il faut une préparation spéciale de l'élève : il faut qu'il soit dans des conditions hygiéniques telles qu'aucune malformation, qu'aucune prédisposition morbide n'entrave le développement de son intelligence.

Tout d'abord, une mère sage et avertie doit conduire son enfant chez le médecin quelques jours et mieux quelques semaines avant la rentrée des classes, afin de se rendre compte qu'aucune malformation (strabisme, etc.) ou aucune prédisposition morbide (végétations adénoïdes, hypertrophie des amygdales, affections pulmonaires, etc.) ne puissent mettre obstacle au rapide développement intellectuel du jeune écolier.

Si l'enfant présente quelque maladie apparente, telle qu'une éruption externe, il y a obligation d'obtenir un certificat médical indiquant la nature de la maladie, pour que l'enfant puisse être admis à l'école. Et si l'enfant s'est présenté assez tôt à l'examen, il pourra être traité et guéri avant la rentrée des classes. De fait toutes les maladies de la peau peuvent être suspectées d'être contagieuses par l'institutrice ; aussi, celle-ci agira très sagement, en constatant une éruption sur la figure ou les mains d'un élève, en exigeant un certificat médical pour pouvoir admettre l'enfant à l'école.

Cette institutrice aura fait son devoir ; et il est malheureux de constater que des familles se formalisent de ce procédé qui peut cependant prévenir des désastres. En effet, si l'éruption que présente l'élève était de la variole, on s'imagine facilement le résultat fâcheux qui se produirait, en permettant à l'écolier atteint de répandre son affection parmi ses camarades. D'autres maladies éruptives doivent être éloignées de l'école ; aussi je le répète, l'institutrice qui exige un certificat d'un médecin avant d'admettre en classe un élève atteint de maladie éruptive fait preuve de grande sagesse et accomplit son devoir vis-à-vis des enfants dont elle a la garde et vis-à-vis de la société.

S'il est du devoir de l'institutrice de renvoyer tel enfant dans sa famille, il est également du devoir de cette dernière d'exiger un certificat du médecin pour pouvoir présenter ce certificat à l'institutrice, dès que l'enfant pourra être admis à l'école. En ne produisant pas ce certificat, on se voit refuser à nouveau l'entrée de l'école.

Enfin, dans notre province, aucun enfant ne doit être admis en classe s'il n'a pas été vacciné dans les sept dernières années.

H. Sanson, M. D.

CE QUE LE DEBUTANT EN APICULTURE DOIT LIRE

(Notes des fermes expérimentales)

L'hiver donne à l'apiculteur une excellente occasion de lire des manuels d'apiculture et d'enrichir ainsi ses connaissances sur les abeilles et l'exploitation du rucher. Il y a, à l'heure actuelle, tant d'ouvrages et de journaux qui sont consacrés entièrement à l'apiculture que le débutant ne sait lesquels il doit choisir. M. C. B. Gooderham, Apiculteur du Dominion, recommande l'un des ouvrages suivants pour la lecture générale : — "The Honey Bee", par Langstroth et Datant ; "Beekeeping", par Dr. Phillips, ou "Productive Beekeeping", par Frank C. Pellett. Outre ceux qui précèdent, chaque apiculteur de-

vrait avoir un exemplaire de l'"A. B. C. & X. Y. Z. of Beekeeping". Celui-ci est le meilleur ouvrage de référence que l'on puisse se procurer, car il traite de presque toutes les phases de l'apiculture et contient également des articles spéciaux pour le débutant. On pourra trouver ces livres chez tous les marchands de fournitures apicoles.

Le débutant fera bien également de s'abonner à au moins un bon journal d'apiculture ; l'un ou l'autre des suivants peuvent être recommandés : — "The Beekeeper", publié à Peterboro, Ont., prix \$1. par année ; "The Western Gardener and Beekeeper", Winnipeg, Man., prix \$1. par année ; "The American Bee Journal", Hamilton, Ill., E. U., prix \$1.50 ; "Gleanings in Bee Culture", Medina, Ohio, E. U., prix \$1.15 ; et pour les lecteurs de langue française, "L'abeille", Casier Postal 176, Québec, P. Q., prix \$1.

Enfin, nous conseillons au début de se procurer les circulaires et bulletins suivants des fermes expérimentales fédérales : —

Bulletin No. 33 "Les abeilles et l'exploitation du rucher".

Bulletin No. 22 "Hivernage des abeilles au Canada".

Circulaire No. 105 "Maladies des abeilles".

Circulaire No 52 "Faits au sujet du miel.."

Circulaire No 18 "L'apiculture au Canada".

Il pourra se procurer ces publications gratuitement en s'adressant au bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, ou au Service de l'apiculture, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

CONVENTION HOTELIERE

Les activités de l'Association du Tourisme de la province de Québec pour assurer à notre province le plein rendement du tourisme.

Pour faire suite à la propagande active qu'elle fait actuellement à l'étranger dans le but d'acroître dans notre territoire le nombre des visiteurs ainsi que les millions qu'ils nous apportent, l'Association du Tourisme de la Province de Québec a sa première convention tous les hôteliers de la province.

Cette convention sera tenue à Montréal, le mercredi 18 février prochain à l'hôtel Mont Royal et l'Association espère que tous les hôteliers se prévaudront des avantages de ce congrès.

Ce n'est pas seulement une utilité, mais c'est une obligation morale pour eux de prêter main forte à l'Association du Tourisme qui, sans but lucratif, cherche à rétablir notre situation économique en faisant bénéficier nos concitoyens de ce Pactole qu'est le tourisme.



LE MEILLEUR GIN

Fabrique à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

GIN CANADIEN

Melchers CROIX D'OR

DISTILLERIE A BERTHIERVILLE



La Dernière Chance d'Ensoleiller Votre Cuisine a ces Conditions

Voici la dernière semaine de notre Offre Spéciale. Ne la laissez pas passer sans prendre une décision. Transformez votre cuisine au moyen d'une de ces merveilleuses Lampes Soleil, dont tant de vos amis sont satisfaites depuis qu'elles les ont fait installer dans leur maison. Remplacez l'obscurité ou la lumière trop vive par l'uniforme clarté du soleil. Profitez pour cela des conditions faciles de notre offre.

DONNEZ VOTRE COMMANDE DES AUJOURD'HUI

Permettez-nous d'installer chez vous afin que vous puissiez en faire l'essai, une Lampe Soleil pour Cuisine. Servez-vous en durant dix jours, puis si vous n'en voulez plus, nous l'enlèverons sans discussion. Mais nous savons que vous la garderez. Toutes celles qui l'ont connue n'en veulent pas d'autre. N'oubliez pas cependant, que cette offre expire samedi soir. En voici les conditions.

L'an dernier, plusieurs de vos amis se sont fait poser la Lampe Soleil pour Cuisine. Demandez-leur ce qu'elles en pensent.



50 SOUS PAR MOIS

payables avec votre compte de lumière, achètent cette Lampe Soleil pour Cuisine complète, d'une valeur de \$8. Laissez-nous vous en poser pour un essai gratuit de 10 jours. Prix comptant, \$7.50.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LTD.



Le programme de la convention comprend entre autres, l'étude et la discussion sur des sujets tels que :

1. La nécessité et l'utilité de l'Association du Tourisme de la Province de Québec. Sa fonction, (sans but de lucre) auprès de l'hôtelier et du touriste.
2. La coordination et la direction de NOS efforts, pour développer le tourisme dans la Province de Québec.
3. Le besoin d'une coopération plus étroite, plus intime, entre les hôteliers, l'association et autres sociétés intéressées.
4. L'étude des moyens les plus appropriés pour encourager le touriste qui nous visite, à prolonger son séjour parmi nous. (L'utilité des bons hôtels. Amusements, excursions à offrir.)
5. Rénovation de la bonne cuisine

canadienne française et les avantages de la conservation de nos vieilles coutumes.

6. La mise en valeur de nos ressources naturelles, au point de vue sportif et touristique.
7. La publicité à l'étranger.
8. Questions locales et générales. (Cette rubrique comprendra toutes suggestions d'intérêt général ou personnel soumises par les délégués.

Un Remède contre la Dyspepsie

M.D. prescrit: "Tout personne souffrant d'une indigestion prononcée ou de constipation peut se guérir en prenant de 15 à 30 gouttes d'Extraits de Racines après chaque repas et au coucher. Ce remède est vendu par les pharmaciens sous le nom de Sirap Curatif de la Bère Seif". Procurez-vous le véritable. Etc. \$1.00 la bouteille.

L'ETRANGER

par ANDRE REUZE

Le soir, dans la case, les heures fuyaient, Guérande fumait assis sur son lit de camp et Zami dansait. Elle dansait les tam-tams entraînants et cadencés de sa tribu, les accompagnant de paroles barbares. Il y avait là dedans des cliquettements de mains, des sauts, des lascivités franches de primitifs, des mouvements de tête, des clignements d'yeux. C'était lent quelquefois ou frénétique. Tout avait un sens. Cette mimique, incompréhensible pour Guérande, lui plaisait pourtant. De temps en temps la petite Banziry regardait son ami blanc de côté, semblant lui dire : —N'est-ce pas que je danse bien ?

Elle dansait bien, en effet, comme tous les noirs, et de tout son coeur. Un jour, c'était la m'boua, le serpent aux yeux fixes fascinant sa proie. Le lendemain elle imitait le chant des pagayeurs. Assise sur le sol et maniant une pagaie imaginaire, elle chantait à tue-tête la cantilène du fleuve :

Vai o lè, yé yé o !
... Vai o lè ...

Puis l'animation des équipes stimulées par quelques enjeu : Kiss, kiss, caï caï, ouh, ouh, kiss... Elle se relevait, luisante de sueur, belle comme un bronze sous la pluie, brisée de fatigue, ayant à peine la force de demander : "Zoli, ça ?" Et il s'étonnait du miracle qui, en trois mois, avait si complètement transformé sa petite épouse africaine.

Il la revoyait dans la cour du poste, le soir où son boy Bambi était venu lui annoncer une visite.

Trois formes humaines se devinaient dans l'ombre : un bonhomme ployé, une petite vieille affolée comme toutes les négresses de la brousse devant un blanc. L'autre paraissait jeune, très jeune, quinze ans au plus, et Guérande, en projetant sur elle la lueur du photophore que le boy apportait, eut la surprise de la découvrir jolie. C'était une fille du fleuve, une Banziry aux formes superbes : de grands yeux timides, un nez droit, une bouche sans prognathisme, la poitrine haute et ferme des femmes de sa tribu. Son teint plus rouge

que noir, ses attaches grêles décelaient la race sans mélange des pêcheurs et pagayeurs, des nomades rebelles au labeur de la glèbe venus du Nil aux âges lointains des migrations.

Le boy expliquait : —Ces gens-là contents marier leur fille. Moi y en a dire venir parler toi.

C'était une demande en mariage. Elles se font toutes de la même façon, là-bas.

—Que veulent les parents ? demandait, amusé, le jeune administrateur.

—Toujours même chose : fusil à piston.

—Entendu, entendu.

Et, tout de suite, ses beaux-parents repartis vers leur village, il avait voulu montrer qu'il serait bon, qu'il la gênerait, cette Zami. Le boy dut ouvrir la caisse aux cadeaux préparée au passage à Brazzaville.

—Demande-lui si elle veut ça. Tiens, un joli pagne, une ceinture.

Ce fut ensuite un miroir de toilette, un collier de grosses perles turquoises, des babouches grises étincelantes de passe-menteries dorées, toute la camelote des Portugais, ces objets de pacotille qui valent cent sous en France et qu'on vend vingt francs au Congo avec l'excuse attendue : "Le chemin de fer belge coûte si cher !"

Zami gardait tous sans un mot. A chaque question, pourtant, elle répondait par ce petit claquement de langue qui veut dire oui. Les bras chargés de ses richesses, elle demeurait impassible.

—On dit merci, au moins.

Le boy traduisit, répéta, obtint dans un souffle :

—Maissi.

Comme elle avait changé, depuis ce premier soir, Zami ! Elle parlait, maintenant, fumait la cigarette, allait et venait, tout à fait chez elle, fière de montrer, ses pagnes flamboyants et ses lourds colliers. Il lui enseignait des formules : "Bonjour...Bonsoir...Ca va bien?..." Elle fredonnait des airs de Montmartre importés dans la brousse par le phonographe. Elle faisait de rapides progrès et avait même des trouvailles. Un jour elle dit, riant de toutes ses dents très blanches : "Toi mari pour moi."

Où diable avait-elle appris cela ? Guérande pensa aux boys et ne louta plus quand, le lendemain, Zami, boitant et moitié en pleurs, tint lui confier :

—Moi tomber, moi cassé g. .

Elle avait des accents de gaieté et pourtant, sans qu'elle s'en doutât, la nostalgie montait en elle du fleuve nourricier, papillonnant sous le ciel blanc, paternel à tous ceux qui lui demandent la vie. Ces gens-là ont, fatal comme un atavisme, l'amour de leur Oubangui, Pêcheurs et pagayeurs, ils ne conçoivent d'autre existence que la course d'île en île, les campements prolongés de banc de sable en banc de sable. A ces moments-là, malgré son luxe de petite princesse, Zami regrettait la vie frugale des errants. Toutes ses danses évoquaient la douce patrie banziry, les cases en champignon, les filets séchant au soleil, les piroques creusées dans les géants fromagers des rives et frémissant sous les pagaies. Elle était belle et gaie, cette vie-là, plus belle et plus gaie que celle du poste perdu en pleine brousse suivant la manière des blancs.

Guérande devinait ces pensées, les analysait, alors qu'elles demeuraient confuses dans l'étroite cervelle de Zami. Il éprouvait le besoin de s'assurer que sa compagne était heureuse.

—Toi contente rester ici avec moi ?

Elle ne comprenait pas cela. Mariée, bien mariée suivant le rite local, elle devait supporter, même les injures, même les coups. Femme, elle ne comptait pas, n'avait pas le droit de s'interroger. Et, invariablement, elle affirmait :

—Oui, moi content.

Mais le sourire qui, toujours, accompagnait sa réponse fondait vite sur ses lèvres et ses grands yeux noirs s'embaient de mélancolie. Une ambiance de nostalgie se renforçait autour d'eux. En devinant les souvenirs qui assaillaient Zami, il se sentait ramené vers son propre pays et les belles années de sa jeunesse. Il évoquait Paris, sa joyeuse vie d'étudiant, le bou! Mich' familial et Bullier où l'on danse. Elle revoyait les îles verdoyantes de son fleuve aux rives noyées dans une brume chaude sous le ciel immuable... Des rythmes de valses lentes, des sourires de femmes blondes le hantaient, tandis que ses oreilles à elle vibraient de sons violents d'un hymne à la lune nouvelle. Et ils restaient l'un près de l'autre, la main dans la main, tellement séparés, pourtant !

Un jour, parmi les lettres fripées, salies que lui apportait le courrier, il trouva une carte postale, une carte banale avec une image de La Baule : "Nous pensons bien à vous. Meilleur souvenir."

Suivaient une demi-douzaine de signatures. Des amies, des jeunes filles avec lesquelles il avait dansé. Et longtemps il demeura immobile, triste rêvant à des souvenirs.

Pour distraire son blanc, qu'elle croyait malade. Zami se glissa au centre de la case avec une souplesse caoutchoutée pour reprendre sa danse et son chant nasillard :

Oh yé yé o !
Oh yé yé o !

Mais lui, la repoussant si brutalement qu'elle tomba sur le sol, saisit son casque et sortit.

—Ah ! m'embêtes, à la fin !

Dehors, l'air lui fit du bien. Il marcha longtemps à l'orée de la forêt. Son geste de brute lui faisait honte. Il revint vers la case, ne sachant comment s'y prendre pour effacer cela du souvenir de sa femme sauvage.

Zami était accroupie devant la carte postale, qu'elle avait placée sur le sol. Avec de grands gestes et roulant des yeux terribles, elle essayait de conjurer le mauvais sort jeté à son blanc par ce fétiche inconnu.

Alors, avec un triste sourire, il la prit contre sa poitrine, tendrement, cette Zami qui ne comprendrait jamais, jamais. Machinalement, il demanda :

—Toi contente rester ici avec moi ?

—Oui, moi content.

Et il avait envie de pleurer.

André Reuze.

LES RESSOURCES NATURELLES DU QUEBEC

En quoi la province de Québec tient le premier rang.

Richesses forestières et hydrauliques de cette province. Production fournie par ses érablières. La première sur le continent à faire usage du séparateur.

Le ministère de l'Intérieur, à Ottawa, vient de publier sous le titre "Les Ressources naturelles du Québec" un ouvrage intéressant et bien illustré. Cette publication signale plusieurs avantages remar-

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

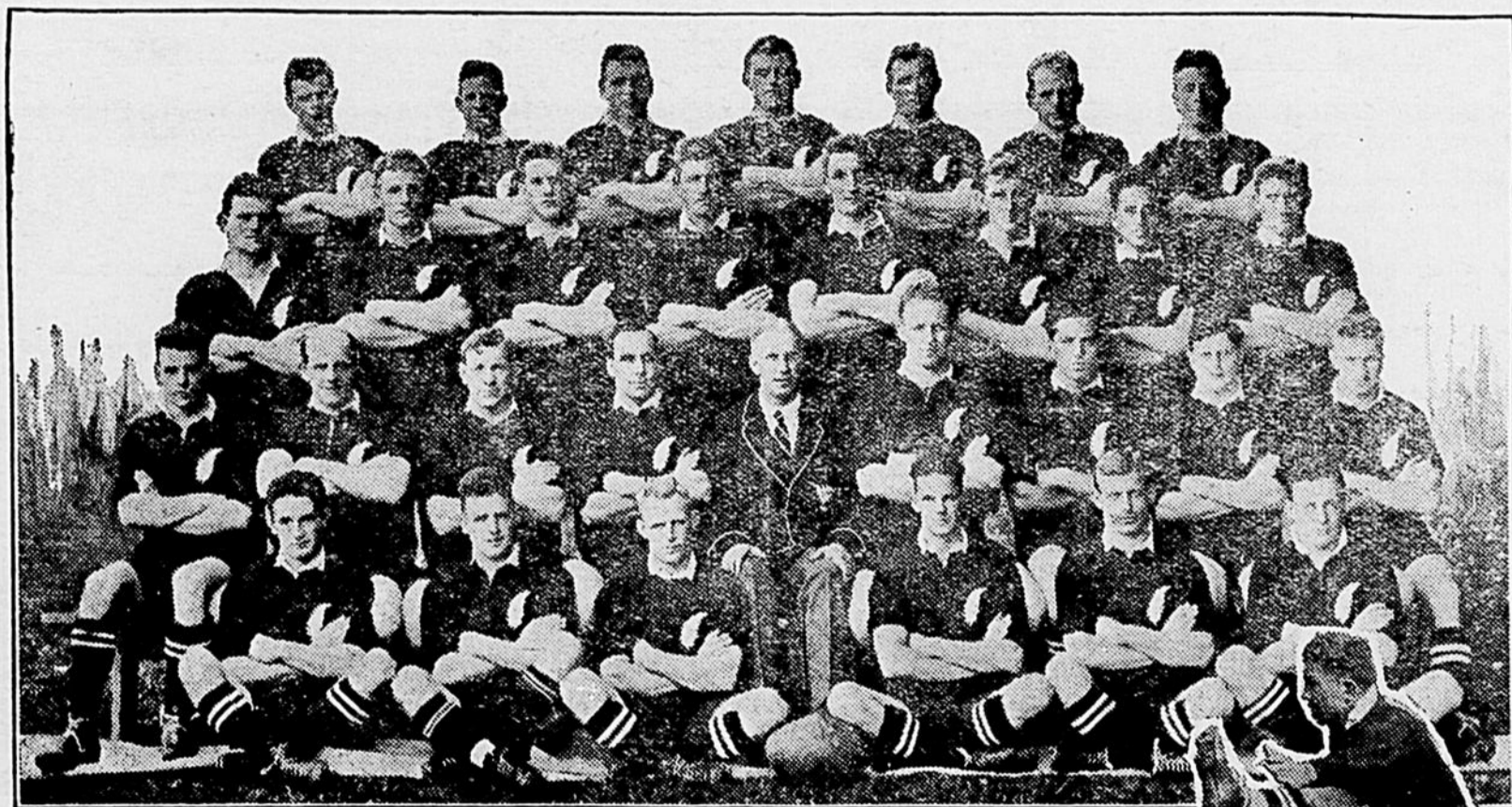
Banque d'Hochelaga

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF	
1. Argent	\$15,093,110.19
2. Montant dû par d'autres banques	5,173,214.76
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités	30,449,387.10
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
4. Obligations publiques étrangères	2,415,750.08
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
5. Autres valeurs	1,339,465.96
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
6. Prêts à demande	5,726,956.58
(Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	
7. Prêts courants et escomptes	53,675,022.14
(Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif	1,980,185.31
(Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	
9. Immeubles et mobilier de la Banque	5,225,458.52
(Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	
10. Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
	\$122,255,339.18
PASSIF	
1. Billets de la Banque	\$11,475,379.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.76
3. Divers	1,028,858.42
Passif envers le public	\$110,867,344.18
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,387,995.00
	\$122,255,339.18

En vertu d'une loi spéciale du Parlement canadien, la Banque d'Hochelaga prendra, le 1er février, le nom de BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Visite au Canada d'un Club de Rugby de la Nouvelle-Zélande



Le Canada aura bientôt la visite du célèbre club de rugby "All-Blacks" de la Nouvelle-Zélande, qui vient de terminer en Europe, une tournée triomphale au cours de laquelle ses victoires se sont succédées avec une foudroyante rapidité. Ce club, qui a joué 30 parties en France et dans les Iles Britanniques, se rencontrera ici avec deux clubs canadiens de la côte du Pacifique, vers le milieu de février. Il est l'un des plus formidables du monde entier, comprenant 20 joueurs taillés en hercules, dont l'âge moyen est de 24 ans, la stature moyenne, 5 pieds et 10 pouces et le poids moyen, 171 1/2 livres. Son gérant est S. S. Doan et son capitaine, C. G. Porter.

Les autorités du Pacifique Canadien ont annoncé récemment que les "All-Blacks" s'embarqueraient à Liverpool à bord d'un des paquebots de cette Compagnie, à destination de St-Jean, N. B. De ce port, ils traverseront le Canada par le réseau du Pacifique Canadien, visitant en route Toronto, les chutes Niagara, la ferme expérimentale du Pacifique Canadien : Strathmore, Calgary, Banff, Vancouver et Victoria. A Banff, ils prendront part au grand carnaval d'hiver, organisé pour le commencement de février. Ils se mesureront avec un club de rugby de Vancouver le 14 février et probablement avec un autre de Victoria le 18 suivant. De la capitale de la Colombie-Britannique, les étoiles de la Nouvelle-Zélande se rendront à San-Francisco, où elles joueront aussi une partie avec un club de l'endroit. Les joueurs s'embarqueront ensuite à bord du "Tahiti" de la Canadian Australasian Line pour rentrer dans leurs foyers. La visite des "All-Blacks" est attendue avec anxiété sur la côte du Pacifique, où elle suscite déjà beaucoup d'intérêt dans les cercles sportifs.

quables de la province et quelques-uns de ses points de supériorité. Ses mines, par exemple, fournissent des sept-huitièmes de la production mondiale de l'amiant. C'est en 1882, au village de Sainte-Marie de Beauce, que, pour la première fois sur le continent, on a fait usage d'un séparateur. Le premier moulin à papier du Canada a été établi à Saint-André, Québec, en 1803. Cinquante pour cent du capital de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada a été placé dans le Québec et la province renferme dans ses limites plus d'un tiers des richesses hydrauliques du Canada. C'est dans le Québec, à l'Institut agricole d'Oka, qu'a été créée la première race de volaille apte à supporter les grands froids de l'hiver, la "Chanteclerc". Les érablières du Québec rapportent plus que celles de toutes les autres provinces ensemble et c'est dans cette

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

Baptêmes

24 janvier. — Joseph, Arsène, Camille, Arthur, fils de Camille Hubert et de Jeanne Lefebvre, de cette paroisse. Parrain et marraine, Arthur Lefebvre, médecin et Anna Marie Lefebvre, oncle et tante de l'enfant.

26 janvier. — Marie, Jeanne, Madeleine, fille de Wilfrid Saint-Jean, marchand, et de Victoria Bergeron, de cette paroisse. Parrain et marraine, Théodule St-Jean grand père de l'enfant et Octavie Phaneuf.

27 janvier. — Elphège, Léon, Charles Denis, fils de Albert Rainville, cultivateur et de Eva Hébert, de cette paroisse. Parrain et marraine, Elphège Langelier et Octavie Loranger, son épouse.

27 janvier. — Joseph, Adélar, Antoine, fils de Stanislas Robert et de Malvina Benoit de cette paroisse. Parrain et marraine, Adélar Robert et Rose-Anna Benoit, oncle et tante de l'enfant.

27 janvier. — Marie, Magella, Gabrielle, fille de Albany Demers et de Isabelle Trépanier, de cette paroisse. Parrain et marraine, Henri Demers et Maria Demers.

27 janvier. — Marie, Huguette, Solange, Giselle, fille de Ludger St-Amand et de Alice Chagnon de cette paroisse. Parrain et marraine Emile St-Amand et Adrienne Desmarais.

28 janvier. — Joseph, Jean, Paul Marcel, fils de Edouard Richard, cordonnier et de Emédia Maheu, de cette paroisse. Parrain et marraine, Origène Maheu et Marie-Blanche Lapiere.

Sépulture.

28 janvier. — Edesse Monty, fille de feu Philippe Monty et de feu Joseph Neveu, décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 97 ans.

INSTALLATION OFFICIELLE.

Ce matin à la Cathédrale, a eu lieu l'installation officielle de M. le Chanoine J. A. Fontaine, V. G. comme Préfet du Chapitre de ce diocèse.

A la même occasion le révérend M. J. A. Dubreuil, Procureur du Séminaire de cette ville entrera officiellement dans ses nouvelles fonctions comme Chanoine de ce diocèse.

A dix heures, il y avait grand-messe solennelle chantée par M. le Chanoine Léon Pratte, supérieur du Séminaire.

PAROISSE NOUVELLE.

D'ici quelques jours, si nos informations sont exactes, une nouvelle paroisse serait érigée par S. G. Mgr Fabien Z. Decelles.

Voici comment telle paroisse serait composée, dans Farnham Centre et Brigham ; la paroisse comprendrait une partie de territoire de Adamsville, Farnham, St-Ignace et Sweetsburg.

A VENDRE.

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville.

SERVANTE DEMANDEE.

On demande une servante, au No 320 rue Girouard. 1f (x)

PERCEPTEUR DES DOUANES.

La nomination de M. Arthur La Mothe comme percepteur des douanes, en remplacement de M. George Hayward Henshaw est maintenant officielle.

Nos félicitations au nouveau titulaire.

HOCKEY.

Dimanche passé, par une froide température, un très grand nombre d'amateurs—près de 4000 dit-on—se tenaient aux abords de la patinoire Corona pour voir la partie de "hockey" entre le club St-Hyacinthe et l'Institut Laroche, de Montréal, qui était venu pour prendre sa revanche, et se promettait pourtant de la faire de belle façon. Mais fort heureusement les nôtres étaient là ! et rien de ceci n'a été. Ils sont retournés l'air plus piteux que la première fois, le fait est qu'ils ont essuyé une autre défaite. Le score fut de 4 à rien en faveur du St-Hyacinthe.

Mercredi, par une température non moins rigoureuse que dimanche, il y avait foule énorme au même endroit. Cette fois c'était le Richmond qui venait mesurer ses forces à celles des nôtres. Pas plus chanceux que les visiteurs de dimanche, ils s'en retournaient eux aussi, avec le désappointement d'avoir été blanchis. Le score fut le même que dimanche, soit 4 à 0.

Depuis le commencement de la saison les nôtres n'ont pas été battus une seule fois. Ils n'ont pas encore rencontré chaussure à leurs pieds. La saison n'est pas finie, il est possible qu'ils rencontrent leur maître. Mais il semble être encore à venir. Qui arrêtera la série de leurs victoires ? Nul ne peut le dire.

Dimanche le St-Hyacinthe attend la visite du Regent Knitting Mills, de Montréal.

Dimanche le St-Hyacinthe attend la visite du Regent Knitting Mills, de Montréal.

PERSONNEL.

Mme R. Sasseville et sa fille Marie Paule, de Montréal, étaient en promenade la semaine dernière chez M. et Mme Nazaire Arcand, de cette ville.

GRANDE REDUCTION.

M. Oscar Pothier, qui, depuis l'incendie du premier de l'An, qui a dévasté sa bijouterie située sur la rue Cascades, et qui a ouvert une nouvelle place d'affaires dans le Bloc Ls Bourgeois, rue St-Antoine, en face du Marché, a décidé, pour quelques jours seulement, de faire une grande réduction. Toute notre population tant rurale que de la ville, ne devrait pas manquer cette occasion unique de visiter la bijouterie de M. Pothier, et nul doute qu'on ne manquera pas de se procurer, aux prix relativement bas de cette vente, des articles de toute première valeur.

SOIREE INSTRUCTIVE.

Dimanche soir, le 25 janvier courant, MM. les Chevaliers de Colomb avaient l'honneur de recevoir dans leur salle de la rue du Palais M. le Chanoine Emile Chartier, Vice-Recteur de l'Université de Montréal qui, pendant plus d'une heure les a vivement intéressés en traitant des questions d'éducation en général, mais plus spécialement en traitant des choses concernant l'Université.

C'est le Grand Chevalier, M. Jules Laframboise, jr., qui a présenté le savant conférencier et c'est M. Victor Sylvestre qui lui a fait les remerciements d'usage.

Cette soirée intéressante s'est terminée par un goûter.

ATTELAGE DU POLE.

M. Jules R. Payan, autrefois de cette ville, aujourd'hui de Westmount, était ici dimanche dernier, avec son fameux attelage de chiens airdales, dont la photographie a été publiée récemment dans les journaux de Montréal. C'était nouveau dans nos parages et nos gens ont bien apprécié cette attention de la part de M. Payan.

MUTATION.

M. Prosper Reeves a vendu, lundi, à M. Joseph Souaid, marchand, sa jolie résidence de la rue du Palais, pour le prix de \$10,000. payées comptant et il en garde la possession jusqu'au premier avril prochain ; après quelle date il s'en ira dans l'ancienne résidence d'Armand Boisseau, qui lui appartient et qui n'est pas occupée dans le moment.

JOYEUX ANNIVERSAIRE.

A l'occasion du 49^e anniversaire de sa naissance, un certain nombre de membres du Club Maskoutain ont fait, samedi dernier, une fête toute intime, dans les salons du club à M. Aimé Amyot, leur président. Il y a eu présentation de fleurs, courtes allocutions ; bref, on a passé une heure fort agréable.

COUR DE MAGISTRAT.

On nous annonce, pour le 5 février prochain, une séance spéciale de la Cour de Magistrat, juridiction civile, présidée par M. le Juge Marin.

On entendra alors une cause prise par M. Antonio Desmarais, mécanicien, d'Upton, contre M. Moïse Lefebvre, du même lieu.

Le demandeur réclame du défendeur \$99.00 de dommages pour injures.

Plus spécialement le défendeur aurait prétendu et déclaré, chez lui, en présence de MM. Hector Demers et Aimé Côté (ce dernier ayant conduit son automobile chez le défendeur pour la faire examiner) que le demandeur avait posé à la machine Chevrolet appartenant au dit Aimé Côté des pièces de Ford, notamment : les pièces appelées le "case" et la "couronne", le défendeur déclarant au dit Aimé Côté : "Je vais vous poser un "pignon" de Ford ça ira avec le reste car c'est tout du Ford et du "bâtard" qui a été posé à votre machine par Desmarais.

Comme question de fait, le défendeur posa à la machine du dit Côté, en cette circonstance, un "pignon" de Ford de dix dents au lieu d'un "pignon" de Chevrolet de onze dents. En faisant ces déclarations le défendeur voulait clairement faire entendre et comprendre à ceux à qui il s'adressait que le demandeur, lorsque Côté lui avait fait réparer son automobile quelques mois auparavant, avait agi malhonnêtement envers le dit Aimé Côté, en lui représentant qu'il avait posé à sa machine des pièces de Chevrolet et en lui faisant payer le prix de pièces de Chevrolet, alors qu'en réalité il n'aurait posé que des pièces de Ford qui coûtent bien meilleur marché.

Le demandeur est représenté par MM. Lussier & Fontaine avocats.

Le défendeur, représenté par Mre J. B. Bousquet, avocat, plaide en substance par une dénégation générale, puis il ajoute spécialement qu'il a bien en effet réparé une voiture automobile à laquelle, après certains travaux, il a, à la demande de son client M. Côté, posé une pièce Ford ; mais le demandeur n'a rien à voir à ce qui se passe à son établissement entre lui et ses clients ni aux communi-

cations qui ont eu lieu entre eux, et n'a aucun droit à ce que le défendeur lui rende compte.

IL Y A 41 ANS.

Ils sont assez nombreux, nos lecteurs de 50 ans et plus qui aiment à se rappeler les choses du passé.

Qu'ils nous permettent de leur citer certaines petites choses qui tombent sous nos yeux, et qui étaient publiées dans l'"Union", le 30 janvier 1884.

"Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami M. O. Desmarais, avocat, a pu se rendre à son bureau, ces jours-ci, et, quoiqu'il soit faible, reprendre ses travaux et s'occuper de sa clientèle." "Il y avait au-delà d'un mois que M. Desmarais était retenu chez lui par les fièvres typhoïdes, auxquelles il a heureusement échappé."

On sait que M. Desmarais, après avoir défendu avec succès, le nommé Demers, accusé du meurtre de sa femme, est devenu juge de la Cour Supérieure, à Trois-Rivières, où il est mort, emportant le respect de tous.

Le même jour, on pouvait lire, dans les notes locales :

"A l'enquête." "Les exécuteurs testamentaires de feu Jos. Morin, en son vivant commerçant de cette ville, ayant jugé à propos de vendre à l'en- chère les propriétés mobilières et immobilières de ce dernier, elles ont été adjudgées, hier, à 10 hrs. à M. Frs Morin, père, comme suit : Propriété immobilières, \$8,500.00 ; fonds de marchandises à 85 cts dans la piastre, près de \$6,000.00, faisant un total d'environ \$14,500.00."

Et plus loin :

"Bon Voyage" "Les employés de la fabrique de chaussures de la fabrique de MM. Côté & Frères ont été souhaiter "un bon voyage au chef de l'établissement, M. Louis Côté, le maire de cette ville, à son départ pour l'Europe. Ils l'ont accompagné en foule jusqu'à la station au départ du convoi de trois heures et quart pour Montréal. M. Côté doit prendre le vapeur transatlantique à New-York et passer quelques mois en Europe, où, dit-on, il a d'importantes affaires à traiter. Son ami M. Bresse, manufacturier de Québec, l'accompagne."

Plus loin : "M. Eusèbe Morin a acheté de M. O. Brodier, les intérêts que ce dernier avait dans le magasin "Morin & Brodier", près du Pont "Barsalou."

"QUAND ON YE ON YAIS".

Nos raquetteurs de l'Infatigable sont à se préparer ferme pour le voyage de Lewiston Me qui doit avoir lieu vendredi, le 6 février prochain dans la soirée.

Il est dès à présent permis de croire que 35 à 40 membres de ce Club intéressant, feront partie de l'excursion, et que nombre de parents et amis se joindront à eux, profitant du prix populaire de \$12.80, offert par le C. N. Ry.

Les personnes désireuses de prendre des lits devront naturellement payer l'excédent ordinaire.

D'après les prévisions, lorsque le train venant de Montréal et à bord duquel devront monter nos excursionnistes, arriveront en gare de St-Hyacinthe, il devrait y avoir au moins 300 raquetteurs de la Métropole ; et nul doute, qu'on en prendra encore en passant à Richmond et à Sherbrooke, à moins que les voyageurs de ces 2 derniers endroits ne s'organisent pour attendre le train venant de Québec, et qui, lui aussi, apportera son fort contingent.

LE CHARBON SE SAUVE.

Mercredi matin, le thermomètre a marqué, à certains endroits de la ville : 40-38-36-25. Brrrrr.

BON TERME EN PERSPECTIVE.

Le prochain terme de la Cour Supérieure, à St-Hyacinthe, s'ouvrira lundi, le 9 février prochain, sous la présidence de l'Honorable juge Philémon Cousineau.

Le premier jour sera entendue la cause de Guertin contre Pepin, laquelle occupera sans doute la journée.

La cause de Petit contre le village de La Providence viendra le 10. Elle sera longue.

Le 11, on entendra la cause de Casavant contre Morin, et Giason, tiers saisi. Il s'agit d'une action en séparation de corps, contesté. La demanderesse allègue mauvais traitements, injures etc. De son côté, le mari dit : vous m'avez également maltraité et injurié.

Le 12 viendra la cause de Lemieux es-qualit contre Comeau ; et le 13, celle de Mme Picard contre les curés et marguilliers de St-Hugues.

En somme, s'il n'arrive rien de fâcheux, le prochain terme sera effectif.

L'ETAT CIVIL.

Le dernier registre pour l'église de la paroisse fait voir qu'en 1924, il y a eu 111 baptêmes, 49 sépultures et 21 mariages.

A St-Pie, il y a eu 73 baptêmes, 44 sépultures et 31 mariages.

A St-Denis, il y a eu 34 baptêmes, 24 sépultures et 9 mariages.

DEPENSES EN LIQUEURS.

Le magasin de la Commission de Liqueurs de St-Hyacinthe a vendu, l'année dernière, pour \$89,671.33 de boissons diverses.

Le magasin de Grand'Mère n'a vendu que pour \$80,805.98 ; celui de St-Jérôme pour \$60,000.00 ; celui de Joliette, pour \$78,000.00 ; celui de Louiseville, pour \$38,000.00 ; celui de Marieville pour \$26,000.00 ; celui de Drummondville, pour \$48,000.00 ; celui de Sorel, pour \$43,000.00 ; celui de Buckingham, pour \$52,000.00 ; celui d'aylmer, pour \$75,000.00 ; celui de Berthier pour \$28,000.00 ; celui de l'Assomption, pour \$28,000.00 ; celui de Longueuil, pour \$64,000.00 ; celui de St-Jean, pour \$41,000.00 ; celui de Farnham, pour \$26,000.00, etc. Nous ne donnons que les chiffres ronds. Valleyfield, près des lignes, a vendu pour \$562,000. Hull, également près des lignes, a vendu pour \$762,000.

LES CARTES.

Il y avait, samedi soir dernier, une intéressante partie de whist, chez M. Victor Gadbois, de la rue Héloïse, après laquelle, on a fait du chant et de la musique.

EN VISITE.

M. P. L. Lagassé, de Montréal, était en ville, ces jours derniers, en visite chez ses parents. Il a profité du voyage pour se rendre à Acton-Vale, chez MM. Beauparlant et Louis Landry.

QUAND LES PRIX DU THE BAISSERONT-ILS ?

Il résulte qu'en face de l'énorme demande de thé du monde entier, que les prix devront monter comme jamais auparavant. Les mar-

chands de thé réalisent qu'à un dollar la livre, le thé n'est pas près de baisser. Les plantations entrevoient d'énormes profits à réaliser du fait de cette sur-consommation.

FEU DE CHEMINÉE.

Mercredi soir, vers dix heures et demie, nos pompiers ont été appelés dans le quartier numéro cinq, pour un feu de cheminée, chez M. Ephrem Roy.

Ce qui était le plus intéressant lors de cette sorte, c'était de voir le pompier Henri Moreau, n'ayant sur lui que ses chaussettes, sa chemise et sa coiffure, conduire deux chevaux au grand galop, sur une distance de plus d'un mille, mains nues, par un froid de 32 au-dessous de zéro.

Comme il débarquait, à la maison Roy, quelqu'un de ses amis lui cria : T'as pas froid, Moreau ? C'est sec en effet, dit ce dernier ; j'ai hâte de mettre un paletot.

LA LOI LACOMBE.

Il y a des gens qui, s'étant mis sous la protection de la Loi Lacombe, se pensent libérés de toutes responsabilités. En certains cas, ils traitent leurs créanciers de façon adorable. Exemple : la lettre qui suit :

"Lundi, le 2 juin." "Madame Desmarai, ne Prenez pas la Peine de Venir ici. Vous savez pu d'affaire à Venir pour collecter. Votre argent Vous Zirai cherché. Votre argent à la Loi Lacombe St-Hyacinthe. On na pu d'affaire à vous. Vous Pouvez rester chévous. On ne veut pue Vous Voir devant nous autre.

Tout dévoué : X. No Rue Ste-Marie St-Hyacinthe.

Au revoir.

Nous nous hâtons d'ajouter que les exemples de la sorte sont assez rares, et que ceux qui profitent (en général) de la loi en question, le font d'une façon convenable ; façon dont n'importe quel intéressé peut se rendre compte à chaque instant du jour.

NOS VOYAGEURS.

Parmi les étrangers qui se sont enregistrés à l'Ottawa, ces jours derniers, nous relevons les noms de MM. :

F. Callaghan, de Montréal, H. Challet, de Bedford, J. A. Dubrule, de Montréal, E. J. Phillips, de Toronto, G. C. Cooke, A. W. Brown, W. H. Smart, W. G. Woodams, tous de Montréal, P. N. Barnet, de Sherbrooke, J. E. Paquet, de Toronto, P. A. Duverger, de Montréal, A. Fraser, de Québec, J. A. Benson, de Hudson, F. C. Christman, de Drville, J. Macdonald, du même endroit, J. A. Dwane, J. Bibeau, W. Mongeau, tous de Montréal, A. Houle, de Henryville, L. A. Ste-Marie, A. Dagonais, de Montréal, L. Bégin, de Danville, H. Geaumont, de Québec, E. Busk du même endroit, P. Lecours, de Montréal, L. Ed. Choquette, aussi de Montréal, J. E. Mercier, Léo Guénet, J. E. Lamarre, M. et Mme R. Bouthilllette, de Montréal, J. A. Michaud, de St-Gabriel de Brome, L. Sauvé, A. Latremouille, J. O. Lavallée, de Montréal, Dr J. Dusseault, d'Iberville, A. J. Bégin, S. Sennoff, J. T. Sinclair, L. Hébert, W. J. Wilson, F. M. Beauchamp, de Montréal, G. Dumas, de Québec, H. A. West, de Boston, L. J. Warneake, P. Robichaud, W. J. Abrams, C. Demers, E. E. Vinnette, J. Stevenson, de Montréal.



HOCKEY.

Mardi soir de cette semaine a eu lieu, à la patinoire Corona, de notre ville une intéressante partie de hockey entre deux équipes composées d'amateurs de St-Hyacinthe.

Les deux clubs qui en sont venus aux prises sont le Restaurant Bijou et le Légaré Automobile.

La partie fut contestée de part et d'autres et la victoire est restée au Légaré Automobile par un score de 2 à 1. Il faut ajouter en toute sincérité que si le Légaré Automobile n'avait pas eu ce soir là 3 des joueurs du grand club il est plus que probable que la victoire aurait favorisé le club du Restaurant Bijou. Ce dernier a travaillé ferme, et dans les deux premières périodes pas un seul point n'a été enregistré ni pour l'un ni pour l'autre. C'est donc dire que le club du Restaurant Bijou était là malgré le renfort formidable de son adversaire.

Bref la partie fut très intéressante et tous se sont déclarés enchantés de cette rencontre.

LE SPORT AU MANÈGE MILITAIRE.

La ligue d'Indoor Base-Ball a beaucoup fait pour populariser les sports d'hiver à St-Hyacinthe.

Grâce au dévouement et à l'esprit d'organisation de notre ancien commandant et de notre commandant actuel, la ligue est maintenant dans la voie du succès. On sait, en effet, que c'est aux colonels Payan et Brabant que revient le mérite d'avoir fondé la ligue. Le premier, dans le but bien noble de donner un peu de vie à notre bonne ville, — parceque, à l'étranger, on dit trop souvent "St-Hyacinthe, c'est mort", le second, dans un but non moins louable, — et je l'en félicite, — de donner de l'entraînement à ses soldats.

Ainsi, nos deux cols, — c'est ainsi qu'on les nomme dans le Régiment, — choisis parmi les officiers, sous-officiers et soldats, ceux qu'ils croyaient les plus capables de porter nos couleurs. Et certes, ce choix ne fut pas très difficile à faire. Nous comptons dans le Régiment beaucoup de sportsmen émérites. Tel est champion de ceci..., tel autre de cela. Et ce premier club formé, on le baptisa Régiment.

Ainsi fut formé le premier club de la ligue.

Les officiers invitèrent ensuite les hommes d'affaires et les marchands de notre paisible cité à former un club. Ces derniers sourirent au projet et on vit bientôt le Professionnel parader au Manège. Chose noter, les membres de ce club sont d'un embonpoint remarquable.

Puis, d'autres clubs se formèrent toujours sur l'invitation de notre dévoué commandant, si bien que quelques jours après que le premier club fut organisé, la ligue comptait déjà sept clubs.

Dimanche dernier, ce fut la rencontre du National et du Millette. Ces deux clubs nous ont donné une séance très intéressante, fort applaudie des spectateurs.

Après une partie chaudement ostentée, la victoire resta aux mains des Millette, par un score de 6 contre 15.

Nos jeunes amis du National ont certainement fait de leur mieux.

Dubé s'est montré bon receveur et les "bunters" n'ont certainement pas eu de chance avec lui.

Lord sembla vouloir perdre courage vers la fin de la partie, mais à victoire tournant de son côté, il eprit sa bonne humeur.

On dirait que les différents clubs emblient y mettre plus d'entraînement depuis la nouvelle année. Souhaitons que cela continue.

Lieut Jean Sanson.

"INDOOR BASEBALL".

Résultat des parties de la semaine dernière :

National 15, Millette 16.

Millette 9, Professionnels 8.

Régiment 15, Casavant 9.

Parties à jouer la semaine prochaine : Dimanche 1er février, Casavant vs Vétérans.

Lundi Régiment vs Millette.

Lundi Can. Nat. Rlys vs Casavant.

L'AVOINE BANNIÈRE EST LA FAVORITE

Bien des variétés d'avoine ont été éprouvées à la station expérimentale de Cap Rouge en ces treize dernières années, et la Bannière vient toujours en tête pour la région du centre de Québec ; tel est du moins la conclusion du régisseur de cette station. Vingt-deux variétés ont été mises à l'essai pendant cette période. Les trois variétés Bannière, Victoire et Pluie d'Or sont au-dessus des autres ; il n'y a que très peu de différence entre elles. La Pluie d'Or est un peu colorée, et elle est moins appréciée à cause de cela sur le marché. On a constaté que les variétés à maturation précoce, du moins celles qui ont été essayées jusqu'ici pendant une période d'années, ne rapportent pas autant que les espèces plus tardives, et l'on a trouvé également que les variétés d'avoine à épis latéraux ne donnent pas des récoltes aussi fortes que les types à épis ouverts, ordinaires. Pour la région du centre de Québec, le Dr. Langelier, régisseur de la station, conseille aux cultivateurs de continuer à cultiver la Bannière tant que l'on n'aura pas trouvé quelque chose de mieux.

HAIES POUR LES ABORDS DE LA MAISON

La station expérimentale de Cap Rouge a fait l'essai d'arbres et d'arbrisseaux de différentes catégories et de différentes variétés, en

vue de la formation de haies. Dans son rapport pour l'année 1923, le régisseur nous apprend que trois variétés de conifères ont été trouvées satisfaisantes pour cela. Ce sont le thuya d'Amérique, l'épinette bleue du Colorado et l'épinette de Norvège. Parmi ces trois, on considère que la deuxième fait le plus bel arbre. Parmi les arbrisseaux à feuilles décidues, l'arbre aux pois de la Sibérie (caragan), l'épine-vinette du Japon ou de Thunberg et la symphorine ont tous été trouvés très bons. Le nerprun, le lilas de Josika, le Privet d'Amur et l'aubépine ergot-de-coq laissent à désirer parce que la pousse du pied n'est pas assez épaisse.

DU CANADA EN EUROPE PAR RADIO

Le Canada et la Grande-Bretagne seront reliés par radio mardi soir, le 3 février prochain, lorsque CNRA, le poste radiotéléphonique du Chemin de fer national du Canada à Moncton, N. B. donnera un concert spécial pour les amateurs des Iles Britanniques.

Cette éradiation internationale a été préparée de concert avec la British Broadcasting Company qui essaiera d'amplifier à Londres les ondes qu'elle recevra du Canada. Avis de l'arrangement conclu a été reçu par câble de M. William Phillips gérant européen du réseau national stationné à Londres.

Le concert spécial sera éradié de Moncton entre 7 et 9 heures du soir le 3 février ce qui équivaut à 11 heures, temps de Londres. La British Broadcasting Co. a consenti à ne pas éradié à cette heure là pour permettre au poste canadien de se faire mieux entendre.

Si l'expérience réussit comme on le croit d'autres concerts seront donnés à la Grande-Bretagne par le Canada. Déjà plusieurs lettres d'amateurs ont été reçues par le Canadien National disant que les concerts du réseau étaient bien entendus en Angleterre, en Ecosse et en Irlande.

Pour ce premier concert international un programme spécial a été préparé. Un message de Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada sera lu et M. W. D. Robb, vice-président et directeur du service de radio donnera une causerie traitant de l'aspect historique de ce fait extraordinaire. Il y aura de plus une partie musicale très soignée.

Le poste CNRA se trouve à l'extrémité orientale de la chaîne de postes du Canadien National et le plus rapproché des Iles Britanniques. C'est un poste très puissant, possédant les appareils les plus modernes. Si la température est un peu favorable il se fera sûrement entendre le 3 février.

POSSIBILITES DE LA RADIO TELEPHONIE

Les possibilités de la radiotéléphonie semblent infinies et chaque jour nous apporte la manifestation d'un fait curieux ou intéressant. Un amateur aux antipodes écrit à un poste émetteur canadien pour lui dire qu'il a capté son concert, comme cet anglais de San Juan, Porto Rico qui vient d'écrire au Chemin de fer national du Canada pour lui dire qu'il a très bien entendu un discours du président, Sir Henry Thornton, ou bien c'est un canadien qui par hasard entend

chanter ou jouer l'un de ses proches habitant à plusieurs centaines de milles de là.

Ce dernier cas vient de se présenter à Montréal. M. Charles Redlich, domicilié au numéro 104 rue Sherbrooke Ouest, était à jouer avec son appareil lorsqu'il entendit l'appel de CNRW, le poste du Chemin de fer national du Canada à Winnipeg, puis le nom de son fils Frank l'un des artistes au programme. Inutile de dire que l'heureux père écouta attentivement le morceau de violoncelle joué par M. Frank A. Redlich, violoncelliste attaché à l'orchestre de l'hôtel Fort Garry, de Winnipeg. Il prit même la peine de téléphoner à Winnipeg et le directeur du poste eut l'obligeance de faire exécuter, le même soir, un autre morceau par M. F. A. Redlich pour le bénéfice des parents de ce dernier.

Un autre petit incident récent qui marque les progrès accomplis par la science moderne eut aussi pour théâtre le poste CNRW. Le Dr Farley, de Trenton, Ont. fut si satisfait du dernier concert éradié par le poste du Chemin de fer national du Canada à Winnipeg qu'il télégraphia son approbation. Quelle ne fut pas sa surprise, quatre minutes à peine après avoir télégraphié sa dépêche au télégraphe du Canadien National à Trenton, d'entendre dans son poste récepteur l'annonceur du poste CNRW accuser réception et remercier du message. Deux étincelles électriques, provoquées par deux hommes alertes, avaient suffi pour établir ce petit record.

QUELQUES SUGGESTIONS

DU CHEF DE L'ETAT PROVINCIAL

Le passage de M. King à Québec aura servi à manifester la ferveur du public québécois à l'égard des idées libérales et de celui qui en est le principal champion. Et sous ce rapport les grandes démonstrations dont il a été l'occasion dans Saint-Roch et au banquet des clubs libéraux ont été le plus insigne témoignage de confiance qu'il ait jamais été donné à un chef libéral d'Ottawa de recevoir dans ces dernières années. M. King et ses collègues, ainsi que notre députation, participent, en une égale mesure, à ce tribut d'hommage et de gratitude que la foule par milliers, a tenu à rendre à nos dirigeants en ces deux mémorables jours. Nos concitoyens ont la vision nette de leurs intérêts ; ils ont aussi le cœur bien placé.

Toute cette belle effervescence qui atteste de la vitalité du libéralisme aura eu aussi un effet éminemment pratique. Elle a fait s'extérioriser les esprits qui ont la responsabilité de veiller à la satisfaction des besoins matériels de la cité et du district de Québec. Et leurs vœux, entre autres au sujet du développement du port de Québec, se sont exprimés sans ambages et sans réserve. Cette expression s'est retrouvée sur les lèvres de tous les orateurs avec la même vigueur et la même insistance. Nos gouvernants n'ont pas hésité à confirmer, de la façon la plus solennelle, les promesses déjà faites dans cette direction. L'agrandissement de notre port comme entreprise nationale n'est pas seulement un projet, une perspective ; c'est une oeuvre commencée, qui sera, nous en avons eu de nouveau la pleine assurance, poursuivie et menée à bonne fin.

Le premier ministre de cette province, l'honorable L.-A. Taschereau, a mis le poids de son autorité et le prestige de sa parole dans ce concert de reventications en fa-

veur de Québec. Il a parlé énergiquement du port. Il a présenté en même temps aux gouvernants fédéraux des suggestions qui devront sûrement être étudiées.

"Le Canada, a-t-il dit au banquet de jeudi soir, ne vivra qu'à la condition que nous puissions conserver les richesses de chez nous". Il faisait ainsi une allusion directe à ses déclarations antérieures au sujet du Saint-Laurent et de la conservation du patrimoine inappréciable que nous valent nos énergies hydrauliques. Sa demande de coopération de la part d'Ottawa a été entendue jusque dans Ontario qui a uni aussitôt sa voix à la nôtre aux mêmes fins. C'est qu'elle a un caractère en quelque sorte national.

M. Taschereau a aussi attiré l'attention de M. King sur l'importance qu'il y a pour notre régime de réaliser l'entreprise de chemin de fer qui relierait le canton minier de Rouyn aux grands débouchés de l'Est. Et de même pour la continuation du réseau de ceinture autour du lac Saint-Jean. Ces deux points de la province sont des centres de richesse qui exigent, pour activer leur progrès, l'avantage de moyens de communication et de transport appropriés à leurs besoins grandissants.

Il ne pouvait oublier, non plus, la Gaspésie. Il a eu pour elle une pensée également généreuse. Il a soulevé, devant M. King, la question du chemin de fer qui traverse cette fertile contrée. Il a déclaré que, dans l'intérêt général de la province, le gouvernement fédéral ferait oeuvre utile en acquérant ce réseau.

Ce système ferroviaire, qui a un parcours de 200 milles, couvre une des plus vieilles parties de la province. De Métapédia au terminus de Gaspé, le territoire est sillonné de rivières riches en saumon, les plus riches peut-être du continent américain. Mentionnons la Matapédia, la Restigouche, la Grande Cascapédia, la Bonaventure, la Grande-Rivière et d'autres telles que Pabos, York et Dartmouth.

Les pêcheries maritimes de la Gaspésie étaient connues de l'ancien monde longtemps avant la fondation de la ville de Québec.

La hache du bûcheron s'est à peine fait entendre dans ses belles forêts. Malheureusement, le peu de bois qu'on coupe n'est pas manufacturé dans la Gaspésie, mais on le transporte en grande partie en radeau pour alimenter les moulins du Nouveau-Brunswick. Les établissements que feu le sénateur Edwards avaient construits à Bonaventure et à New-Richmond et qui autrefois employaient des centaines d'hommes, ont été d'abord fermés et ensuite démantibulés, parce que le chemin de fer de la Gaspésie ne pouvait transporter à des taux raisonnables le produit de ces moulins.

Le rapport des ingénieurs miniers des gouvernements fédéral et provincial montre, de plus, que l'ingénieur de la Gaspésie, où le gouvernement de Québec ouvre actuellement des chemins, possède des mines de zinc, de plomb et de cuivre d'une qualité réelle.

La population gaspésienne est attachée au sol de ses ancêtres. On trouve là-bas un peuple fort et industrieux. Ce peuple, au point de vue des affaires, est à la merci d'un chemin de fer qui n'est pas outillé pour répondre à ses nécessités. Dans ces conditions, il est obligé de subir la concurrence des provinces maritimes, qui sont desservies par le chemin de fer de l'Etat.

Comme conséquence, quand le marché pour les fruits de la terre est favorable, les Gaspésiens sont contraints d'attendre que les produits des provinces maritimes soient écoulés avant de pouvoir vendre les leurs. En effet, il est plus facile pour les acheteurs d'obtenir des convois de transport des chemins de fer de l'Etat que de la

compagnie ferroviaire de la Gaspésie, dont les taux sont plus élevés. Dans l'intervalle les marchés s'embrassent et les Gaspésiens souffrent. Le même résultat se fait sentir pour les produits de la forêt et de la mer.

Dès son arrivée à Gaspé, Sa Grandeur Monseigneur Ross a compris la situation au point de vue économique. Un de ses premiers actes fut de convoquer à Bonaventure une assemblée de tous les hommes d'affaires, des cultivateurs, des pêcheurs, etc., pour discuter cette question. Les honorables MM. Lemieux, Marcell, Kelly et sir Henry Thornton étaient aussi présents.

Des résolutions furent adoptées, à l'unanimité, demandant au Gouvernement du Canada d'acquiescer ce chemin de fer dans l'intérêt de la Gaspésie et de la province.

Monseigneur Ross et les autres n'ont cessé de plaider la cause de la région. L'honorable monsieur Taschereau et son gouvernement se joignent à eux. Le peuple de la Gaspésie en sera reconnaissant.

Si l'achat du réseau comme propriété d'Etat se négocie, le gouvernement ne fera, en somme, que suivre la recommandation de l'ancien président de la Commission des chemins de fer, feu l'honorable Carvell, qui, dans un rapport du 20 juillet 1920 disait : "Je crois que le Canadien-National devrait acquiescer ce chemin de fer pour qu'il fasse partie du réseau d'Etat."

Toutes ces suggestions du Premier provincial seront entendues, nous l'espérons, par les gouvernants d'Ottawa.

(Le Soleil)



Vous pouvez obtenir votre part

Un magasin à rayons canadien reçoit chaque jour, en moyenne, 19000 commandes par téléphone—dont un bon nombre par Longue Distance.

Il y a dans des villes de moindre importance des magasins de moindre importance aussi, qui reçoivent un pourcentage aussi élevé de commandes par téléphone.

Quelque petit que soit votre établissement, vous pouvez obtenir votre part des commandes qui se donnent par téléphone—si vous vous organisez en conséquence et si vous êtes bien décidé de réussir.

Si vous êtes du nombre de ces marchands ambitieux qui se rendent compte du fait que les transactions par téléphone ne font que marquer le début d'une expansion rapide—comptez sur notre coopération absolue.



Chaque nouvel abonné ajoute à la valeur de Votre Téléphone

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 30 gouttes de Sirop Curatif de la Mere Seigel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

BREVAGES SAINS ET PURS BIERES et PORTERS DOW

donne à la population et aux institutions de la province leur attrait singulier et leur charme séduisant.

"Les Ressources naturelles du Québec", publié en français et en anglais, est destiné à rendre service aux hommes d'affaires, aux investisseurs de fonds et au public en général. Peut-être chercherait-on en vain un ouvrage similaire sous la couverture duquel on trouverait une exposition aussi concise et de lecture agréable des principales ressources naturelles de la province, que celle que contient cette brochure de 130 et quelques pages.

IL REND HOMMAGE A SIR HENRY THORNTON

Lors du récent discours qu'il prononça à Toronto devant 4,000 personnes, le Très Honorable M. Mackenzie King, premier ministre du Canada rendit hommage aux qualités administratives de Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer National du Canada à qui il attribua l'amélioration constatée par tous au réseau national. Nous extrayons de ce discours le passage suivant :

"Je crois que tout le monde admet qu'il aurait été très difficile, sinon impossible, de trouver un administrateur de chemin de fer plus compétent et plus qualifié par son expérience et ses talents pour mener à bien la tâche gigantesque de coordonner et contrôler les divers réseaux fusionnés dans le Chemin de fer National du Canada, que sir Henry Thornton. Ce dernier, de son côté, sera le premier à admettre, je crois, que le gouvernement l'a laissé entièrement libre, lui et son bureau de directeurs, d'accomplir à sa guise ses devoirs onéreux.

"Le résultat des opérations du réseau national n'est pas encore aussi satisfaisant que nous le voudrions et pas aussi satisfaisant qu'il devrait être pour que ce réseau soit un bienfait national, bienfait qu'avec un peu de chance il deviendra, croyons-nous, au lieu d'être un fardeau national comme il l'a été jusqu'ici. De toutes façons il y a une grande amélioration depuis que nous avons pris charge de la coordination et de la consolidation du réseau et en avons confié l'administration à Sir Henry Thornton.

"Si nous examinons les budgets des réseaux nationaux (à l'exception du Grand Tronc), nous constatons les améliorations suivantes dans les déficits d'exploitations :

1920	\$ 36,842,970
1921	16,092,901
1922	9,736,318
1923	6,018,119

En 1923 la fusion du Grand Tronc avec les autres lignes permet de changer un déficit de \$6,018,119 en un surplus d'opération de \$11,656,422.

"C'est ainsi que pour la première fois depuis la grande débâcle ferroviaire nous voyons en 1923 le Chemin de fer national du Canada produire un surplus d'opération.

"Nous remarquons aussi que les déficits résultant du paiement des charges fixes se sont améliorés de la façon suivante :

1920	\$ 74,378,318
1921	72,652,278
1922	58,696,911
1923	52,779,350

LE SIEGE DE LEWISTON, MAINE

Le siège de La Rochelle par Richelieu est un fait historique in-

signifiant si nous le comparons au siège que subira la ville de Lewiston, Maine, les 7 et 8 février prochains.

Déjà l'ordre de mobilisation a été émis et l'armée d'invasion fait ses préparatifs d'assaut avec enthousiasme. De son côté Lewiston se prépare à recevoir les assaillants de façon inoubliable.

L'Armée d'invasion partira du Canada par trains spéciaux du Chemin de Fer National du Canada. Elle comportera cinq cents lurons de Montréal et du district environnant autant de Québec, Trois-Rivières, Sorel, Drummondville et Sherbrooke.

Il est déjà certain qu'en dépit du palais de glace élevé par les défenseurs les Canadiens entreront dans la ville raquettes aux pieds, clairons sonnans, tambours battant, drapeaux au vent, et, jouissant de tous les honneurs de cette guerre pour rire, traiteront les Lewistoniens avec toute la gaieté pour laquelle sont renommés nos raquetteurs canadiens.

Le prétexte à l'invasion de Lewiston en pleine paix du carnaval est la convention annuelle des raquetteurs qui se tient cette année dans cette ville progressive de l'Etat du Maine où l'élément franco-américain est en majorité, et on devrait le saisir avec empressement. C'est la première fois que nos raquetteurs vont s'assembler dans une ville américaine et Lewiston tient à créer une bonne impression sur les visiteurs. Rien n'a été négligé pour leur amusement et leur confort. Les raquetteurs canadiens et leurs familles sont assurés d'une réception grandiose et d'un voyage très agréable, le Chemin de fer National du Canada ayant pris ses mesures en conséquence.

Le départ s'effectuera de nos principaux centres Canadiens, Montréal, Québec, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Saint-Jean, Sorel, Valleyfield, Joliette, Drummondville, Thedford Mines et Ottawa.

Les raquetteurs et leurs familles peuvent se procurer des billets à taux réduits en s'adressant au président ou au secrétaire de leur club respectif.

Tout agent du Chemin de fer National du Canada peut émettre ces billets sur présentation de certificats émis à l'occasion de cette importante convention.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANCAIS

ACHATS IMPORTANTS

A la suite des nouvelles encourageantes relativement à la consolidation de la dette publique en France et à l'attrait de leur rendement aux taux actuels, les Obligations 6 p. c. du Gouvernement Français sont achetées par grosses quantités comme valeurs de placement par les capitalistes du Canada.

La meilleure description à en faire c'est de les désigner comme représentant les "Obligations (Françaises de la Victoire" parce qu'elles sont estimées pour l'épargne française au même titre que les canadiens considèrent leurs propres obligations de la Victoire.

Toute amélioration du taux actuel du franc entraînera forcément des prix plus élevés pour les titres du Gouvernement Français et comme les conditions économiques et financières au moment présent préagent à brève échéance un mouvement de hausse du franc, les spéculateurs sont généralement d'opinion que c'est maintenant le moment le plus opportun d'acheter.

Au premier rang parmi ceux qui ont, avec persévérance, recommandé l'achat des valeurs du gouvernement de notre ancienne alliée, fi-

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



LA BANQUE D'HOCHELAGA a l'honneur d'annoncer au public qu'en vertu d'une Loi spéciale du Parlement du Canada, elle prendra, le 1er février, le nom de

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve, \$11,250,000
Actif, \$122,255,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J. A. VAILLANCOURT, président
HON. F. L. BEIQUE, 1er vice-président
HON. GEO. E. AMYOT, 2ème vice-président
HON. J. M. WILSON, SIR GEO. GARNEAU
A. A. LAROCQUE, HON. D. O. LESPERANCE
ARMAND CHAPUT, CHARLES LAURENDEAU, C.R.
A. N. DROLET, LEO G. RYAN

BEAUDRY LEMAN, gérant général

gure la maison de placement bien connue de C. M. Cordasco & Compagnie, spécialistes dans le commerce des titres des gouvernements étrangers, dont les offres détaillées paraissent dans ces colonnes.

Alors qu'il s'est présenté, dans le passé, des exemples marquants des différences de prix parmi les courtiers en obligations étrangères dans ce pays, il est digne de remarquer que C. M. Cordasco & Compagnie ont été pour leur persistance à maintenir généralement les taux de commission modérés qu'ils chargent pour l'achat ou la vente des valeurs du gouvernement français. Le capitaliste en quête de placement peut se fier implicitement à leur avis.

Lorsqu'on achète des valeurs étrangères, l'importance de choisir une maison honorable, d'une probité indiscutable est, en général, pleinement reconnue, et, sous ce rapport, C. M. Cordasco & Compagnie ont acquis une enviable réputation.

CASTORIA

Pour bébés et Enfants

Sorte que vous avez toujours achetée

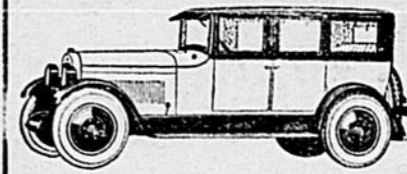
UNE SAISON DANGEREUSE POUR LES TOUT PETITS

L'hiver — avec ses extrêmes changements de température — une journée beau et chaud et le jour suivant froid et orageux, est décidément dangereux pour la santé des tout petits. La mère craint de les sortir dehors pour leur faire prendre l'air frais et l'exercice dont ils ont tant besoin. Les enfants sont renfermés dans des chambres surchauffées, mal ventilées et en conséquence plusieurs d'entre eux contractent des rhumes ou la grippe. Les Pastilles Babys Own sont ce qu'il faut pour conserver les tout petits en bonne santé. Elles sont un sûr régulateur de l'estomac et des intestins et de cette manière elles chassent la constipation et enrayerent les rhumes ou la grippe. Par leur emploi on aidera au bébé à passer la saison de l'hiver en parfaite sécurité. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

MORIN & MORIN

NOTAIRES et AGENTS d'ASSURANCES
Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites
159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin Henri Morin

LIMOUSINES



LIMOUSINES VOITURES A CHEVAUX
Chauffées Fermées [closed]
Pour Mariages, Baptêmes, Promenades, Etc., Etc.
TAXI-AMBULANCE-LIMOUSINE

V. J. MONGEAU, Limitée
7 RUE LAFRAMBOISE, Tel. 641W
Rés. 89 rue Girouard. Tel. 614W

A VENDRE

Foin, Paille et Chaux. S'adresser à FELIX LAPOINTE, 96 rue St-Michel. Téléphone 673j

jno.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

LA MERE DE SEPT ENFANTS TRAITE LES RHUMES PAR METHODE EXTERNE.

qui remplace les remèdes internes. Rien à avaler — "Frottez-le à l'extérieur" simplement.

Aujourd'hui des millions de mères traitent le croup et les rhumes chez les enfants par la méthode à la vapeur.

Elles emploient Vicks, le baume vaporisant, parce qu'il est appliqué extérieurement. Il n'y a pas de dosage pour affecter le délicat estomac des petits.

Mme Desjardins, 180, rue Lacasse, S.-Henri, Montréal, écrit : "J'ai employé Vicks pour mon bébé âgé de quatorze mois, qui souffrait d'un rhume de poitrine et je l'ai trouvé très efficace. J'ai sept enfants et j'ai souvent eu l'occasion de l'employer pour des rhumes de cerveau et de poitrine."

Pendant des heures après que Vicks est appliqué sur la gorge ou sur la poitrine, les vapeurs de Menthol, Camphre, Eucalyptus, Thym, etc., sont aspirées directement dans les voies respiratoires affectées. En même temps Vicks est absorbé comme un liniment et aide ainsi aux vapeurs aspirées à vaincre la congestion.

Vicks est aussi splendide pour les inflammations superficielles telles que brûlures, coupures ou contusions.

Dans toutes les pharmacies.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska
ABONNEMENT
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :
MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard.
jno.

A VENDRE.

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54.
jno.

A VENDRE

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque.
jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise.

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard.
jno.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.
jno.

A LOUER.

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.
jno.

A LOUER

Logement à louer sur la rue Viger au No 4. — S'adresser au journal Le Clairon.
jno.

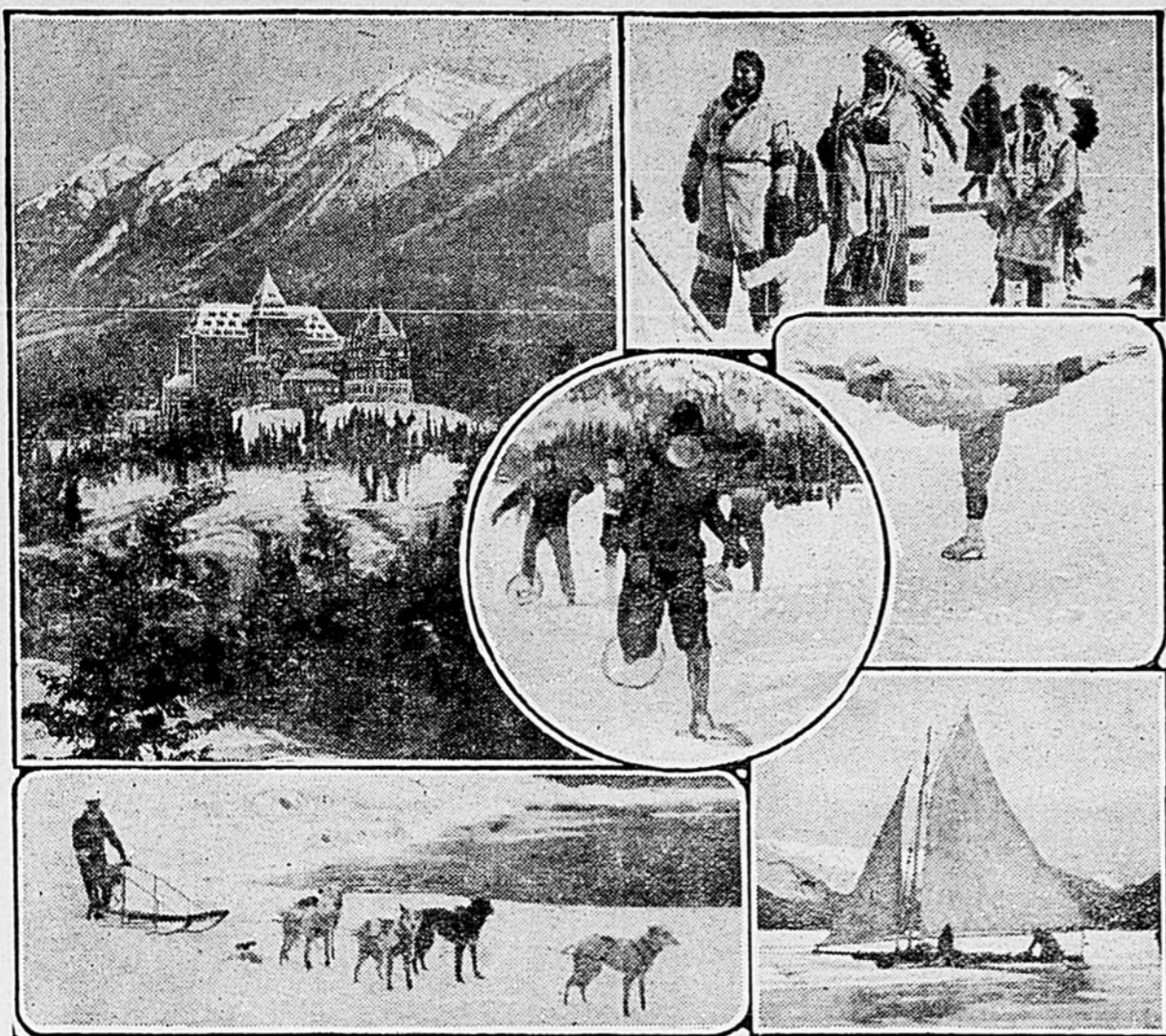
AVIS.

Ne prenez pas d'abonnement pour la glace avant de consulter M. Auguste Sicotte, St-Hyacinthe. Téléphone 657 J.
16-23-30j

A LOUER

Un des plus beaux logements de la ville situé rue Girouard Numéro 320 a. Chauffage à eau chaude, bain, électricité etc. S'adresser à T. D. Bouchard ou au bureau de notre journal. Occupation immédiate. Prix modéré.
jno

Banff invite les amateurs de Sports d'Hiver



Nos illustrations font voir la superbe hôtellerie du Pacifique Canadien à Banff, ainsi que quelques-uns des Sports qui sont en vogue en hiver dans la célèbre station d'altitude.

JUSTEMENT surnommée la "reine des Rocheuses", et désormais reconnue comme la plus pittoresque et la plus agréable villégiature de toutes celles que fréquentent les touristes dans nos gigantesques chaînes de montagnes de l'Ouest, Banff est en passe de devenir aussi populaire sous sa toilette hivernale, que lorsque le soleil dore les monts Cascade, Rundle et Sulphur, et qu'il fait mirer dans l'onde limpide du lac Vermillion, les sommets de ces pics majestueux. Banff ne se signale plus seulement à l'attention du monde touristique comme station balnéaire et centre d'alpinisme; elle est depuis quelques années le rendez-vous d'un grand nombre de fervents de sports d'hiver, qui viennent de partout, attirés par les avantages multiples qu'elle leur offre pour l'exercice de leurs amusements favoris.

Déjà quelques carnivals organisés dans la pittoresque petite ville de l'Alberta au cours des années passées, ont remporté le plus complet succès, ce qui fait augurer pour la saison actuelle un festival qui surpassera, si c'est possible, tout ce qui s'est encore fait jusqu'à présent. Ce festival, qui doit s'ouvrir le 7 février prochain pour se prolonger jusqu'au 14 du même mois, réunira à Banff une foule d'amateurs qui prendront part à toutes sortes d'intéressants concours.

C'est le but des organisateurs de faire de Banff un endroit semblable à Chamonix ou St. Moritz, en Suisse, où les adeptes du ski, du bob-sleigh, de la traîne sauvage, de la raquette et

du patin, viendront en nombre chaque hiver pour participer à des tournois et s'adonner à ces amusements populaires de la neige et de la glace.

L'organisation du festival de 1925 est pratiquement terminée, et sous peu, les sportsmen se mettront en route pour la coquette villégiature des Rocheuses, où régnera pendant toute la durée du carnaval une atmosphère de gaieté et de fête. Comme par les années passées, un tremplin a été érigé sur le flanc du mont Tunnel pour les sauts en skis, ainsi qu'une glissoire pour la toboggan. Des patinoires seront mises à la disposition des patineurs et serviront aux mascarades qui viennent habituellement mettre une note joyeuse durant ces fêtes sportives. Des joutes de hockey y seront disputées parmi les meilleurs clubs des environs, tandis que les joueurs de curling pourront eux aussi s'y adonner à ce sport passionnant.

Parmi les autres amusements au programme, on peut encore mentionner la raquette, le bob-sleigh, le ski-joring, les promenades en traîneau le long des routes qui serpentent au fond de la vallée de la Bow, et les courses d'attelage de chiens esquimaux. Comme attraction spéciale, il y aura les bains d'eau chaude sulfureuse pris en plein air, une expérience unique à tenter durant un séjour à Banff en hiver. Pour résumer, on peut dire que le carnaval de Banff sera des plus intéressants et fera certainement époque dans les annales sportives canadiennes.

déplaisante fumée par le panache qui couronne les hautes cheminées.

Un statisticien fantaisiste aurait un agréable et original passe-temps à calculer ce qu'il en coûte de faire de la fumée. Au prix où est le charbon, le ciel de nos grands centres usiniers reçoit chaque jour de millions qui se volatilisent en pure perte. Et cependant nos usines malgré un effort de rendement toujours plus intense, n'arrivent point à fournir un ravitaillement qui suffise aux immenses foyers dévorants et c'est au dehors, sous la terrible domination du change, que nous allons compléter notre approvisionnement.

Si nous jetons un coup d'oeil sur le fonctionnement des moteurs à explosion, le spectre n'est pas moins pénible et la situation moins difficile. En ce domaine, l'essence est souveraine. Son flot fluide est indispensable pour animer les organismes délicats et énergiques. Tout entière, cette essence provient du dehors. Russie et Roumanie en Europe, Etats-Unis et Mexique en Amérique, favorisée par d'abondants gisements dans leur sous-sol, en approvisionnent le monde. Et la France qui, jusqu'à présent, n'en recueille nulle quantité appréciable sur ses domaines importe toute sa consommation. On peut chiffrer celle-ci à des milliards. Et quand nous voyons passer des automobiles pétaradantes, qui abandonnent sur la route un sillage maldorant de fumée, nous pouvons évaluer en livres et en dollars la valeur de ce gaz perdu.

La question du carburant est posée d'une façon pressante, très grave. Il nous faut de jour en jour davantage de ces produits essentiels, et nos achats au dehors se multipliant, le change s'en ressent, monte de ce fait et rend ainsi plus onéreuse encore l'acquisition indispensable que notre bon fonctionnement industriel nous impose. Et cette situation, embarrassante pour aujourd'hui, inquiétante pour demain, conduit tous les esprits ingénieux et inventifs à rechercher les suppléments de ces deux grandes sources d'énergie : le charbon et le pétrole.

Jusqu'à présent, seule la houille blanche, la force hydraulique tirée de l'utilisation de la turbine actionnée par la chute d'eau, a donné d'appréciables résultats. Des installations puissantes ont été réalisées, et tant pour la lumière que pour l'énergie on a déjà enregistré une production importante de chevaux-vapeur. Sur notre terre favorisée à ce point de vue, le champ reste très vaste, et si l'on veut équiper toutes les chutes qui s'offrent il sera possible de largement suppléer à l'utilisation du charbon.

Mais la houille blanche se localise plus spécialement dans les régions montagneuses. On ne peut en avoir partout, elle ne peut suffire à tout. Il est des emplois où le charbon et le pétrole restent le secours indispensable de l'industrie par des avantages qu'il serait trop long d'énumérer ici. Comme ils sont chers, très chers, trop chers, c'est à les remplacer si l'on peut sous une forme aussi pratique ou à les mieux utiliser qu'il importe de s'ingénier. Les chercheurs, les inventeurs les plus habiles et les plus féconds sont lancés dans cette voie. On essaye, on expérimente, on tâtonne. L'un donne aux générateurs à vapeur des particularités inédites pour restreindre la déperdition de chaleur. Un autre va de côté et d'autre, scrutant les produits à utiliser pour alimenter les chaufferies à bas prix et à grand rendement. D'autres encore perfectionnent les organismes délicats des moteurs pour tenter une suppléance à l'essence.

Jean Osche.

(La Croix)

CAROTTES DE GRANDE CULTURE

POUR LA REGION DE QUEBEC CENTRE

(Notes des fermes expérimentales)

N'ont pas beaucoup d'importance — Les carottes n'ont pas beaucoup d'importance comme récolte le grande culture car les seuls animaux qui les préfèrent aux autres racines sont les chevaux. Les betteraves fourragères, les rutabagas (choux de Siam) ou les navets d'automne, donnés aux vaches, aux moutons ou aux pores donnent de meilleurs résultats.

Elles rapportent moins que les autres racines. — Les expériences qui ont été conduites sur un très grand nombre de parcelles et de la façon la plus soignée à la station expérimentale de Cap Rouge depuis 1911, indiquent très clairement que dans nos conditions et sur un sol sablo-argileux, bien ameubli, d'une fertilité supérieure à la moyenne, les carottes ne donnent pas une récolte aussi forte à l'acre que les betteraves fourragères et les rutabagas.

Variété recommandée. — Il y a des carottes de différentes catégories — longues, intermédiaires, courtes — et de différentes couleurs, orange, jaune et blanche. Ce sont en général les variétés blanches qui donnent les meilleurs résultats, et l'on peut se servir d'une variété d'autant plus longue que le sol est plus profond. A Cap Rouge, pendant une période de onze ans, c'est la carotte blanche courte qui a le plus rapporté.

RUTABAGAS

POUR LA REGION DE QUEBEC CENTRE

(Notes des fermes expérimentales)

Quand peut-on cultiver les rutabagas ? — Lorsque le troupeau est suffisamment nombreux pour que cela vaille la peine de construire un silo, et lorsque la main d'oeuvre est rare et coûteuse on aura plus d'avantage à cultiver le rutabagas que les betteraves. Mais si l'on n'a que quelques vaches et que l'on puisse faire faire le travail — sarclages, binages, etc., — pour rien ou presque rien par des femmes ou par des enfants alors, dans ces conditions, il pourrait être bon de cultiver des rutabagas.

Les rutabagas viennent en tête de toutes les racines. — Après avoir compilé toutes les indications recueillies au cours des essais de variétés de racines effectués à Cap Rouge en ces treize dernières années, nous avons constaté que les rutabagas (choux de Siam) produisent plus de livres de matière sèche par acre que les betteraves fourragères, les carottes ou les navets d'automne; ce sont donc les racines les plus avantageuses à cultiver.

Les rutabagas à collet violet sont les meilleurs. — Depuis 1911 la station expérimentale de Cap Rouge a mis à l'essai plus de cent variétés et espèces de rutabagas de différents types, oval à collet violet, globe à collet violet, oval à collet bronzé, globe à collet bronzé et oval à collet vert. C'est le rutabagas oval, à collet violet, qui a donné le meilleur résultat dans un sol sablo-argileux, bien ameubli, et d'une fertilité supérieure à la moyenne.

Variété recommandée. — Nous envoyons à Ottawa des échantil-

lons de toutes les variétés essayées, et nous déterminons le pourcentage de matière sèche; c'est ensuite chose facile, lorsque le rendement des racines à Cap Rouge est connue, que de déterminer le nombre de livres de matière sèche à l'acre, car c'est là le détail qui importe réellement. La variété Bonne Chance (Good Luck) vient en tête de la liste et nous la recommandons fortement pour la région de Québec-Centre.

M. KING AU CLUB CANADIEN

La causerie de l'honorable Mackenzie-King au Club Canadien a pris toute l'ampleur que comportait le sujet à traiter. Elle lui a permis d'expliquer sa conception de ce que doivent être ces conférences impériales, dont la convocation appelle à intervalles réguliers, les premiers ministres à se rencontrer au centre même de l'Empire. Elle lui a en même temps fourni l'occasion de jeter un coup d'oeil, de lever un coin du voile sur ce qui se passa à la conférence impériale de 1923. M. King représenta alors le Canada. Il est en mesure d'en parler en connaissance de cause.

L'idée fondamentale du premier ministre est que ces consultations sont et doivent être des délibérations tenues entre les chefs des diverses nations du Commonwealth britannique. Elles n'ont pas et ne peuvent avoir l'autorité qu'assuma, par exemple, le cabinet impérial de guerre, il y a quelques années, et que, comme il le faisait observer hier, certains esprits dirigeants voudraient encore maintenir, avec une sorte de suprématie en matières interimpériales, sous une forme ou sous une autre. Elles ne peuvent prétendre à aucune juridiction suprême pour déterminer une politique impériale. Et c'est pourquoi, en s'asseyant à la table de la conférence en 1923, M. King se croyait obligé de déclarer qu'il ne possédait, de son cabinet, ni surtout du parlement, aucune autorité pour prendre quelque engagement. Par conséquent, dans sa pensée, la politique de l'Empire ne peut être fixée à Londres pour être ensuite soumise et imposée aux parlements et aux peuples des nations britanniques, mais elle doit à l'origine être définie par ces derniers pour être enfin acceptée par Downing Street. Toute tentative de centraliser, au coeur de la Grande-Bretagne, les pouvoirs inhérents à chaque parlement des dominions va à l'encontre des libertés nationales.

Ce principe, de primordiale importance, M. King l'a exposé en 1923 aux délégués impériaux. Et il n'est pas le moins du monde contraire à l'utilité de ces conférences impériales, qui peuvent servir de précieux médium de coopération entre les dominions et l'Angleterre. En fait, les représentants à la conférence s'y rallièrent. D'ailleurs, qu'y a-t-il à craindre, d'un côté ou de l'autre, puisqu'on réserve ainsi à la souveraineté des parlements le pouvoir de décision en toutes les matières qui concernent les intérêts de l'empire envisagé comme un tout. C'est lorsque les représentants du peuple ont pu, dans chaque partie du monde britannique, exprimer leur volonté que la voix des conférences impériales peut avoir quelque autorité.

Un principe connexe, a raconté M. King, a prévalu dans la discussion relative à la négociation, à la signature et à la ratification des traités. Cette discussion naquit des pourparlers que le gouvernement canadien avait, avant la conférence, échangés par l'entremise de l'honorable Esnest Lapointe avec

Suite à la page 8



Un Ecossois à qui la Terre Canadienne a été Favorable

M Walter Cummings, avec sa femme et ses six enfants, en route pour Glasgow à bord du "Melita" du Pacifique Canadien, on décembre dernier. Cette brave famille écossaise, dont le chef est un prospère fermier de la Saskatchewan, s'en allait passer les fêtes du Jour de l'An au pays d'origine. M. Cummings, qui en 1907 était charretier dans la ville de Glasgow, émigra au Canada cette même année et alla s'établir sur une ferme, en Saskatchewan. Ses affaires furent si fructueuses depuis, qu'il est aujourd'hui propriétaire de 480 acres de terrain entièrement en culture et de tout un matériel de ferme comprenant chevaux, bêtes à cornes et instruments aratoires. Tous ses enfants ont vu le jour au Canada.

LES ENERGIES

Jamais plus qu'en ce moment l'homme n'a poussé avec acharnement sa recherche des sources d'énergie. C'est la conséquence des développements du machinisme et de l'industrialisation. La force des bras, autrefois considérée comme de première valeur dans l'organisation du travail, est bien déchu de ce rôle prépondérant. La force animale joue plus qu'un rôle accessoire dans la traction depuis l'avè-

nement de l'automobile et des moteurs. Partout la force mécanique l'emporte. Le moteur est roi. L'homme n'intervient que pour régler et discipliner son effort.

Mais le moteur dévore. Dans ce gouffre, il faut jeter un ravitaillement énorme. Ici, c'est le charbon; là, c'est l'essence. Dans les deux cas, il disparaît des quantités prodigieuses de ces produits infiniment précieux.

Le charbon garde pour la force produite en grande masse une incontestable primauté. Il fournit l'a-

liment des chaudières puissantes. Il anime les trains de chemins de fer et les bateaux, il approvisionne les générateurs de force à grand rendement des installations industrielles et de la production de lumière. Il procure la principale source d'énergie artificielle. Et dans quelles mauvaises conditions on en use, seuls les ingénieurs peuvent le dire. S'accusant eux-mêmes, d'ailleurs, ils reconnaissent que leurs machines tirent à peine un quart de la chaleur accumulée dans les blocs noirs, le reste partant en

Painkiller EN HIVER

ARRÊTE LE FRISSON CASSE LES RHUMES
ET AINSI EMPÊCHE
LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE
LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

M. KING AU CLUB CANADIEN

Suite de la page 7.

le gouvernement de Washington au sujet de la réglementation de la pêche du flétan. Les deux gouvernements avaient convenu d'un arrangement. Le cabinet d'Ottawa avait passé un arrêté ministériel demandant au Roi de conférer au plénipotentiaire canadien, M. Lapointe, le pouvoir de signer le traité. Des objections se soulevèrent comme si nos gouvernants avaient voulu administrer une rebuffade à l'ambassadeur anglais auprès de Washington et comme si tous les traités, d'une manière générale, même ceux qui ne concernent qu'un pays britannique en particulier, ne pouvaient être négociés et signés sans le concours du gouvernement de Londres par son représentant direct. Ces objections ne venaient pas du cabinet britannique, puisqu'en quelques heures la demande de pouvoirs du cabinet canadien était accordée sans réserve au plénipotentiaire canadien. Elles venaient de milieux plus impérialistes que ne le fut jamais aucun gouvernement anglais.

Aussi la question fut-elle examinée à fond par la conférence impériale de 1923. Et là, après étude on vit que l'heure était passée où l'on pouvait commodément et dignement pour les dominions laisser au gouvernement de Londres la négociation et, par conséquent, la signature des traités ayant rapport à des matières ressortissant à une nation particulière dans l'Empire. La réglementation de la pêche du flétan n'intéressait que le Canada et les Etats-Unis. On se rappela que, lors de la négociation de l'arrangement touchant les oiseaux migrateurs entre le Canada et les Etats-Unis, les pourparlers avaient été conduits par l'intermédiaire du Bureau colonial, du Foreign Office, et, perdus dans toute sorte de méandres d'une procédure désuète, avaient indûment duré deux ans. Là, encore, la conférence se rallia à un point de vue raisonnable. Elle adopta les propositions que l'on sait, relativement à la signature et à la ratification des traités. L'une d'elles stipule que les traités ou conventions qui ont trait à des matières intéressant un seul dominion doivent être, quant aux négociations, à la signature et à la ratification, du ressort exclusif du gouvernement de ce dominion.

M. King a présenté ces aspects de la conférence avec une belle lucidité d'expression où se discernent à la fois ses idées sur l'autonomie canadienne et sa généreuse compréhension des relations interimpériales. On voit qu'il a fait sienne la conception, chère à sir Wilfrid Laurier, d'un Empire composé de nations libres de se gouverner elles-mêmes : "a galaxy of nations". Cette idée, que l'illustre disparu avait, dans son génie politique, clairement conçue et énoncée, M. King l'a reprise ; il l'a appliquée à nos conditions et à nos problèmes présents. Dans les actes de sa vie publique, elle a pris tout l'ampleur et l'influence bienfaisante que lui prêtent des temps nouveaux, l'importance accrue de nos inté-

rets propres, la nécessité des sauvegardes à prendre pour ne pas nous égarer dans de folles aventures.

La suprématie du parlement, la responsabilité ministérielle, le statut de nation libre ne sont pas de pures théories. Ils sont le postulat de notre grandeur future. Et la grandeur des parties contribuera à celle du tout. M. King ne rêve pas autre chose.

(Le Soleil)

LA RUSSIE SOVIETIQUE

COMMENT ON LUTTE CONTRE LE CHOMAGE.

Malgré toute la "collaboration avec la bourgeoisie et les capitalistes de l'Europe occidentale", les autorités soviétiques n'ont pas réussi à remettre en train leur vie économique, à augmenter la production et à trouver une occupation aux nombreux chômeurs. Preuve en soit les progrès du chômage, ces derniers mois.

Selon les données officielles, et au 1er mai dernier, le nombre des chômeurs inscrits dans 45 villes était monté à 869,000, dont 17,200 seulement recevaient des secours. Les autorités soviétiques qui, comme on le sait, n'ont en vue que les intérêts des ouvriers, ont trouvé un très simple moyen de lutter contre le chômage en Russie et le faire disparaître. Voici ce que dit à ce sujet le "Bulletin de Presse" de l'Internationale Syndicale Rouge :

"On a récemment terminé une enquête sur la situation des chômeurs inscrits aux bureaux de placement de Moscou. Cette enquête, qui s'y est étendue à 107,688 chômeurs, fut faite de la manière suivante : On vint les voir, on parla avec eux et procéda sur place à une enquête. Le résultat en fut que 42,117 personnes, c'est-à-dire le 39.2 pour cent des chômeurs inscrits furent purement et simplement rayés des listes... 50 pour cent environ d'entre eux demeurent dans les centres de la ville, contre 20 pour cent dans les quartiers extérieurs habités par les ouvriers. L'enquête a encore révélé que parmi les chômeurs il y a des gens ayant possédé une automobile et des ex-princes et courtisans".

Il est difficile à croire que dans 39.2 pour cent du total des chômeurs exclus il n'y ait que des princes et des courtisans en quête de travail. Il reste donc le fait que les autorités soviétiques de Moscou, par voie bureaucratique, ont fait disparaître 42,117 chômeurs des listes. Et il faut encore tenir compte du fait qu'il s'en manque de beaucoup que tous les autres chômeurs reçoivent des secours. Les Russes ne demandent de mesures généreuses qu'à l'étranger et encore à grand renfort d'expressions violentes et d'injures à l'adresse du Parti social-démocrate et des gouvernements. Selon des données officielles au 1er mai 1924, 32.3 pour cent seulement recevaient des secours de Moscou inscrits des secours de Moscou et le 21.6 pour cent à Peterbourg.

L'AGITATION COMMUNISTE

Qu'il y ait présentement, en France, comme en beaucoup d'autres pays, une agitation communiste, ce n'est pas douteux. Mais que cette agitation constitue un péril, c'est une autre question.

Pour qu'il y eût vraiment péril, il faudrait que le communiste fut politiquement une force considérable dans le pays, ou que l'état d'esprit et les conditions sociales du moment rendit possible le coup de force révolutionnaire d'une minorité énergique et décidée à tous. Or, il n'en est rien : ni le communiste est, politiquement, une force redoutable, ni les conditions actuelles ne sont favorables au coup de force.

Il existe un groupe communiste à la Chambre des députés : il compte 26 élus sur près de 600 députés. C'est surtout dans l'agglomération parisienne qu'il a recruté des électeurs : encore ceux-ci, même là, ne constituent-ils qu'une minorité très réduite.

En outre, le groupe communiste parlementaire ne rachète pas, par la qualité de ses membres, sa faiblesse numérique. Très défiants à l'égard des "intellectuels", les communistes aux élections législatives du 11 mai, ont décidé que leurs listes de candidats ne devaient pas comprendre plus d'un intellectuel contre neuf ouvriers manuels. Car un intellectuel, même communiste, est toujours un peu suspect : il a les mains blanches ; il porte veston, voire redingote, souvent élimés d'ailleurs ; peu importe, c'est encore une espèce de bourgeois.

Le résultat de cette crise d'"ouvriérisme" qui a sévi dans les rangs communistes a été de faire entrer à la Chambre un certain nombre de militants peu préparés à faire une besogne parlementaire, même accomplie selon les pures méthodes communistes qui visent, on le sait, à ne pénétrer dans le Parlement que pour mieux démolir... de l'intérieur.

Donc politiquement, on ne saurait sérieusement s'inquiéter. Mais il reste que les communistes n'ont guère le respect de la légalité et qu'ils ne se feraient aucun scrupule, le cas échéant, de recourir à la violence, sans égard pour les volontés d'une majorité parlementaire hostile.

Encore faudrait-il qu'une partie importante de l'opinion publique fut prête à laisser faire, qu'elle ne manifestât pas au moins une répugnance invincible pour un coup de force communiste.

Un syndicaliste révolutionnaire qui fut fameux il y a quelques années par les grèves retentissantes qu'il déclencha, mais qui, depuis c'est joliment "embourgeoisé", le citoyen Pataud, qu'on appelait plaisamment, par allusion à sa puissance, le "roi Pataud", disait dernièrement :

"Le prolétaire français n'est pas, dans l'ensemble, pour la révolution, parce que l'ouvrier français a une salle à manger, et que les gens qui ont une salle à manger ne font pas de révolution.

Avec l'humour un peu grosse qu'il met volontiers dans ses propos le "citoyen Pataud", devenu "Monsieur Pataud", entendait dire que les petits propriétaires, fussent-ils de très petits propriétaires, n'ont généralement pas l'âme révolutionnaire.

Or la petite propriété répandue en France, dans le monde rural, comme parmi les ouvriers ou employés des villes. Ces gens n'ont nullement envie de risquer, ou de laisser risquer, dans une aventure révolutionnaire, le peu qu'ils possèdent. Ils sont économes de leurs biens, prudents et circonspects pour le garder. Le communisme, qui en promettant la terre aux paysans, a pu réduire les moujicks de Russie, ne leur inspire, à eux, aucune

confiance. Ils peuvent gémir, certes, sur la dureté des temps et les erreurs de la politique, mais s'ils réclament des réformes, ils ont horreur de la révolution.

Et ce sont les fils, les frères de ces gens-là qui constituent le fond de l'armée française... Non, ici encore, ce qui a pu réussir en Russie, au mois d'octobre 1917, avec la complicité d'une armée démoralisée cruellement éprouvée par la souffrance et la défaite, est impossible dans une pays comme la France où les fondements de l'ordre social sont plus solides que jamais.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire ? Le gouvernement se doit évidemment de surveiller l'agitation, de réprimer tout désordre et, plus encore, de remédier énergiquement aux crises économiques issues de la guerre... Il ne faut pas que les mécontents, dans un moment d'aigreur et de dépit, qu'ils regretteraient vite, d'ailleurs, fassent le jeu des révolutionnaires qui ne pourraient jamais réaliser leurs mauvais desseins si ceux-ci étaient réalisables que dans le désordre.

Les révolutionnaires, le plus souvent, ne créent pas le désordre ; ils se contentent de l'exploiter en l'aggravant. Et voilà pourquoi l'agitation communiste ne deviendrait vraiment périlleuse que le jour où l'organisme social serait anémié, déséquilibré...

Grâce à Dieu, nous en sommes loin !

X. Y. Z.



Plaignez le vendeur qui n'est pas libre

Le vendeur qui ne peut pas se servir du Longue Distance sans être critiqué ne parcourt probablement pas son territoire de la manière la plus économique.

Il a pour concurrents des vendeurs qui appellent leurs clients entre visites ; obtiennent des renouvellements de commandes ; ou vendent de nouveaux articles ; — des vendeurs qui, lorsqu'ils voyagent, téléphonent d'un centre important à leurs clients des petites villes ;

— des Gérants des Ventes qui encouragent leurs vendeurs à se servir du Longue Distance parce qu'il ménage de l'argent et du temps.

De deux vendeurs qui savent conserver une juste proportion entre les dépenses et les ventes, celui qui se sert le plus du Longue Distance est ordinairement celui qui réussit le mieux.



Chaque nouvel abonné ajoute à la valeur de Votre Téléphone

UNE NOUVELLE EXPERIENCE

AUX ETATS-UNIS

La recherche des enfants particulièrement doués.

Une expérience sociale d'un caractère quelque peu nouveau a été entreprise récemment aux Etats-Unis.

Le Comité exécutif de l'Association des industriels du Massachusetts avait chargé un sous-comité, constitué en 1923, de rechercher si, dans les fabriques des membres de l'association, on ne pourrait pas découvrir des jeunes gens ou des jeunes filles douées d'aptitudes industrielles assez marquées pour qu'on puisse les considérer comme confinant au génie. Si ces recher-

ches aboutissaient, le sous-comité devrait recommander une méthode définie permettant de compléter l'éducation des enfants en question, afin de leur assurer plus tard dans les affaires, des postes de tout premier plan.

A la suite d'une enquête préliminaire effectuée dans les établissements de cinq des membres de l'association, le sous-comité recueillit les noms de 20 jeunes gens et d'une jeune fille, qui lui parurent spécialement bien doués. Après une épreuve éliminatoire, effectuée par un groupe de psychologues exercés de l'Université d'Harvard, 5 des garçons et la jeune fille furent retenus en vue d'être soumis à des tests psychologiques et mentaux. Le sous-comité décida néanmoins, en dernière analyse, qu'aucun de ces jeunes gens ne paraissait marqué du sceau du génie.

On trouvera dans les "Informations sociales" (publication hebdomadaire du Bureau international du Travail) les raisons ayant motivé cette décision du sous-comité. Celui-ci souligne que, s'il n'a pas encore trouvé de jeunes gens répondant aux conditions très strictes qu'on lui a fixées, ses recherches ont cependant montré qu'il n'était pas impossible d'en découvrir. Il demande en conséquence qu'on l'autorise à poursuivre ses investigations, autorisation qui, après examen du rapport du sous-comité, lui a été accordée par le Comité exécutif de l'Association.

L'APPRENTISSAGE EN BELGIQUE

Le "Bulletin du Comité Central Industriel" de Belgique publie sur ce sujet, sous la signature de M. Albin Wiskemann, une étude dont nous extrayons les passages suivants :

"L'une des conséquences de l'application de la loi des huit heures sera peut-être la difficulté de plus en plus considérable de recruter de la main-d'oeuvre spécialisée et qualifiée connaissant véritablement son métier.

La formation d'un ouvrier qualifié ou spécialisé demande un apprentissage plus ou moins long, et les services rendus pendant la durée d'apprentissage sont généralement fort minimes, et ne permettent pas, par conséquent, une rétribution immédiate suffisamment importante.

De là, la tendance, de la majorité de la génération ouvrière actuelle à rechercher de l'occupation ne nécessitant aucune connaissance, travail rétribué au taux des manœuvres ordinaires soit le minimum. Celui-ci, cependant, au taux actuel des salaires, est trop élevé pour des jeunes gens de 14 à 18 ans.

Que deviendront ces jeunes gens plus tard lorsque le salaire de manœuvre ne leur suffira plus, habitués qu'ils sont de dépenser sans compter, ou si, par suite de la trop grande quantité de ce genre de main-d'oeuvre, ils ne trouvent plus d'occupation sérieuse et permanente ?

L'avenir certainement réside dans la spécialisation ; par conséquent, il faut des spécialistes.

Comme il est à prévoir, la concurrence en plus et les industriels auront à compter et à se mesurer avec la production internationale la plus perfectionnée.

LA FAVORITE DEPUIS 100 ANS
Bière Dawes'
Lachine Ale

DE VANCOUVER A L'ALASKA PAR BATEAU

M. J. E. Dalrymple, vice-président du Chemin de fer national du Canada annonce que pour ajouter aux facilités de transport pour les touristes sur la côte du Pacifique, le réseau national a décidé d'inaugurer l'été prochain un service hebdomadaire de bateaux entre Vancouver, Prince Rupert et l'Alaska.

"Ce service", dit M. Dalrymple, sera inauguré le 22 juin prochain alors que le premier bateau quittera Vancouver pour Skagway et chaque semaine, durant la saison d'été, des navires partiront de Vancouver et de Prince Rupert le terminus du réseau sur la côte du Pacifique. Les bateaux à l'huile, "Prince George" et "Prince Rupert" qui jouissent déjà d'une grande réputation sur la côte, seront affectés au nouveau service.

"A l'aller les bateaux arriveront à Prince Rupert à 10 heures 30 du matin le mercredi suivant le lundi ou aura lieu le départ de Vancouver. Les touristes auront le temps d'admirer le magnifique port de Prince Rupert puisque les bateaux ne quitteront cet endroit qu'à quatre heures de l'après-midi.

"Après avoir passé le Vieux et le Nouveau Metlaktla et Port Simpson, un ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les navires arriveront à Ketchikan, typique village alaskain bâti aux pieds de hautes montagnes. De là ils se rendront à Wrangell, site magnifique à l'embouchure de la rivière Stikino et conservant encore le cachet laissé par la domination russe. Le prochain arrêt sera Juneau, capitale de l'Alaska, ville moderne et fort intéressante à divers points de vue. De Juneau à Wrangell les touristes pourront admirer la grandeur de Taku Inlet ainsi que le fameux glacier Taku qui mesure 90 milles de long et un mille de large.

"Les navires arriveront à Skagway à 7 heures du matin vendredi et n'en repartiront qu'à sept heures du soir le samedi permettant ainsi aux voyageurs de visiter White Horse et le district d'Atlin Lake.

"Au retour les navires arriveront à Vancouver le mercredi matin à 9 heures après une croisière de 10 jours.

"En plus du nouveau service de l'Alaska le Chemin de fer national du Canada continuera son service entre Vancouver et Prince Rupert avec départ tous les deux jours. Deux fois par semaine un navire se rendra aussi, comme par le passé, à Anyok et Stewart, par le canal Portland.

"L'inauguration par le Chemin de fer national du Canada de ce nouveau service de l'Alaska répond aux demandes nombreuses faites par les touristes et complète le fameux voyage dit "en triangle" qui embrasse Jasper Park, les Montagnes Rocheuses les montagnes de la Côte du Pacifique et le voyage par mer à la "Norvège d'Amérique".

Contre la Bile
Les médecins vous mettent en garde contre les remèdes contenant de fortes drogues et de l'alcool. "L'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirup Curatif de la Mere Scigel ne contient aucune drogue ni autre ingrédient violent ; il supprime l'indigestion, la bile et la constipation." En vente chez les pharmaciens, 50c. et \$1.00 la bouteille.